

L'ACTION POPULAIRE

Rédigé en collaboration.

Administration: Tél. Bell 270

VOL. III, No 51.

JOLIETTE, JEUDI, 17 FEVRIER 1916.

DEUX SOUS LE NUMERO

Le Bazar de St-Paul, les 28 et 29 février.

Au profit du Couvent des Soeurs de la Providence de St-Paul de Joliette.-L'amitié et la charité vous appellent.

Nous annonçons pour le Couvent des Soeurs de la Providence de St-Paul de Joliette deux jours de charité. Le bazar annuel au profit de cette maison d'éducation qui est en même temps un orphelinat et un hospice aura lieu cette année les 28 et 29 février. Les dames et demoiselles patronesses de ce bazar ont redoublés de zèle, d'activité et de dévouement pour offrir aux aimables visiteurs les agréments les plus variés. Les tables de loterie, de raffle et de rafraichissement seront abondamment pourvues et capables de satisfaire tous les goûts. Dans les deux soirées l'attraction la plus forte sera certainement la belle musi-

que, les jolis chants, les gracieuses saynètes qui seront exécutés. Les dames de charité ont alors droit de compter que ce bazar qui est d'une absolue nécessité pour le soutien de notre couvent, sera un véritable succès en procurant à tous ceux qui y prendront part une agréable récréation, une recette abondante pour nos œuvres d'éducation et de charité. Nous invitons donc bien cordialement toutes les personnes de St-Paul et tous nos bons amis des paroisses environnantes de nous faire le plaisir d'une visite.—*"L'amitié et la charité vous appellent nous ne seront pas déçus dans nos espérances"*

LE COMITE.

Points Saillants du Budget 1916-1917.

- 1°.—Une dette prévue de \$830,000,000 au 1er avril 1917.
- 2°.—Un budget militaire d'au moins \$250,000,000.
- 3°.—Des recettes ordinaires de \$170,000,000.
- 4°.—Des dépenses ordinaires de \$160,000,000.
- 5°.—De légers changements du tarif au chapitre des pommes et de certaines huiles importées. (Cela devra donner \$500,000)
- 6°.—Un impôt de 25% sur les profits des compagnies à fonds social dépassant 7% de leur capital, et sur les profits des entreprises industrielles dépassant 10% de leur capital, du 4

- 7°.—Placement obligatoire, par les compagnies d'assurances-vie d'une part de leurs recettes 1916-17 en obligations fédérales. (A peu près 15 millions).
- 8°.—Nouveaux emprunts domestiques.
- 9°.—Annonce de l'établissement par l'Etat, après la guerre, d'un système de crédit rural destiné aux agriculteurs de bonne foi.

AVIS DE VENTE

In re Jos. Collin, Hôtelier, Rawdon P. Q., FAILLI:

Le soussigné vendra par Enca Public mardi le 22 février courant à une heure de l'après-midi, à l'ancienne place d'affaires du Failli, l'actif suivant savoir:

- 1° Un immeuble situé dans le village de Rawdon et connu sous le nom de Hôtel Collin;
- 2° L'ameublement;
- 3° Le Roulant consistant en chevaux, voitures, harnais, etc.

Conditions: Argent comptant.

Pour toute autre information s'adresser au Curateur soussigné J. CONRAD PERREAULT, Curateur

Place Bourget, voisin de la banque Nationale, Joliette, P. Q.

MM. Charles Leclair, Joseph S. Germain, D. Raymond, S. M. Genest, D. A. Reny, tous d'Ottawa.

La plus belle Oeuvre Sociale de notre pays.

A peine à son début, le "Comptoir Coopératif" voit ses efforts couronnés de succès.—Une oeuvre religieuse, intellectuelle, sociale et économique.

"Chacun pour tous, tous pour chacun"

La tâche assumée par les fondateurs et les directeurs du Comptoir Coopératif est immense. Il a fallu de la générosité pour entreprendre de doter notre province d'une institution semblable, comme il a fallu comprendre les services très grands qu'elle peut lui rendre et les besoins qu'elle en a. L'existence du Comptoir Coopératif ne date que d'hier, et ses bienfaits sont déjà très appréciables. S'il a connu des ennuis, s'il a rencontré des obstacles, il a pu les éviter; les efforts qui ont été dépensés, généreux et confiants, pénibles parfois, alimentés toujours aux sources du plus pur patriotisme sont déjà couronnés de succès.

Aujourd'hui les sympathies méritées sont plus nombreuses, plus cordiales, plus effectives.

J'aurais voulu essayer de dire à propos du programme du Comptoir Coopératif, montrer l'opportunité de l'œuvre qui commence, démontrer combien l'exécution de ce programme répondra à nos besoins présents, détailler les secours qu'il peut fournir dès maintenant à la classe agricole et ceux qu'il donnera plus abondamment dans l'avenir, mais c'est une tâche que seuls pourraient accomplir des habiles spécialistes et des économistes avertis.

Vous le voyez, nous jetons un rapide coup d'oeil sur l'étendue de son programme? Nous y voyons tout ce qu'il faut pour attirer et plaire, plaire même aux plus indifférents et susciter les plus belles espérances. Le nom de celui qui l'a

tracé n'y paraît pas en toutes lettres mais nous voyons qu'il a été conçu dans l'esprit d'apostolat et dans l'amour de la classe agricole et de la terre canadienne. *ad majorem Dei gloriam et pro patria.*

Dans la pensée de ses auteurs le Comptoir Coopératif sera ici ce qu'a été pour la Belgique la Ligue des paysans, dont Son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, a dit qu'elle était peut-être la plus belle œuvre sociale de son pays. La Belgique on l'a dit, est le classique des œuvres coopératives.

Quel est le but du Comptoir Coopératif? Ceux qui sont habitués à juger de la valeur d'une association par les profits pécuniaires qu'elle distribue à ses membres pourront croire tout d'abord que le but du Comptoir est de procurer à ses sociétaires des avantages d'ordre strictement matériel. Le Comptoir Coopératif vise plus haut. Il veut sans doute, "prendre à coeur les intérêts matériels de ses membres" mais il veut aussi et surtout "travailler à leur progrès religieux, intellectuel, social et économique". D'aucuns affirment qu'il a même la prétention de croire que par là les avantages matériels qu'il offrira seront plus sûrs et plus durables. Nous savons en effet que le Comptoir suit la doctrine du célèbre économiste LeRoy Beaulieu qui a écrit: "L'économie politique bien loin de contredire la morale ou de la regarder comme indifférente proclame qu'une société qui serait animée des sentiments d'une haute moralité pré-

senterait des avantages économiques incontestables: elle produirait plus et mieux, avec une régularité plus soutenue; elle se laisserait moins entraîner au mouvement d'une spéculation désordonnée; elle apporterait, dans la répartition des richesses et la fixation des droits de chacun, un précieux sentiment de modération et d'équité; elle mettrait dans ses consommations plus de discernement; elle compterait moins de prodiges, et plus d'hommes économes; elle développerait, en même temps que la loyauté dans les relations d'intérêt, l'habitude de l'association".

Le modèle des travailleurs, celui qui a dirigé les premiers efforts au travail de l'Enfant-Dieu, le grand saint Joseph est le patron du Comptoir Coopératif. Quand ses membres se comptent par milliers, quand il sera devenu le centre et le point de ralliement des nombreuses sociétés coopératives, quand ses ramifications vigoureuses couvriront la province tout entière, il faudra bien croire au progrès, au succès du Comptoir. Pourtant la dernière étape du chemin à parcourir ne sera vraiment atteinte l'idéal que poursuivait ses promoteurs et ses directeurs ne sera vraiment bien compris que le jour où sa devise sera devenue la devise de chacun de ses membres, quand tous la porteront écrite dans leur cœur comme elle l'est en tête du programme. "Chacun pour tous, tous pour chacun".

AD. MICHAUD, ptre.

Missionnaire-Agricole.

Au Lendemain de la Guerre actuelle.

La Richesse du Pays dépendra de son agriculture. - Profitons des leçons que nous enseigne le présent conflit.

Il est à prévoir qu'à la fin de la guerre une Europe appauvrie et endettée, anxieuse de se ressaisir et de reprendre sa puissance économique, cherchera à s'approvisionner d'abord et dans la plus grande mesure possible chez elle et ensuite à des prix aussi avantageux que possible. Il nous faudra alors parfaire par une plus grande production ce que nous pourrions perdre par la baisse des prix, et c'est pourquoi l'augmentation de notre population par la colonisation de nos vastes domaines, l'amélioration de nos méthodes de culture et une attention spéciale de la part des cultivateurs à l'élevage des animaux doivent rester au point de vue matériel notre grande préoccupation nationale. Des remarques analogues terminaient le rapport de l'exercice de 1914 et celui-ci ne fera que rappeler de nouveau que la richesse et la prospérité de ce pays dépendront de son agriculture et de l'exploitation de ses richesses naturelles, à la condition indispensable que sa population pratique l'économie, afin de pouvoir les mettre en valeur. Si la Grande-Bretagne a pu aider de sa force financière tous ses alliés dans la guerre, c'est grâce au commerce mondial qui amenait chez elle des richesses immenses, mais il ne faut pas oublier que si la France a pu remplir aussi pleinement tout son devoir et mériter sans réserve l'admiration du monde entier, c'est grâce à l'esprit d'économie qui dans toutes les classes de la société accumulait des réserves qui font aujourd'hui sa force. Sachons ne pas laisser tomber en terre stérile les leçons tantôt tragiques et tantôt salutaires qui nous sont révélées par les convulsions effroyables de la vieille Europe.—Rapport annuel de la Banque d'Hochelaga.

Tableau des Nouveaux Impôts.

Changements dans le Tarif.

- Article 92.—Pommes importées, par baril
- Tarif préf. 60cts Tarif ord. 90
- Article 267.—Huiles, pétrole (ne comprenant pas le pétrole brut importé pour être raffiné non plus que les huiles d'éclairage et les lubrifiants) de .8235 de gravité spécifique ou plus, à une température de 60 degrés.
- Tarif préf. 1-3c Tarif ord. ½c
- Article 267a.—Pétrole brut à l'état naturel, de .7900 de gravité spécifique ou plus, à 60 degrés de température, importé par les raffineurs pour raffinerie dans leurs raffineries.
- Tarif préf. 5% tarif ord. 7½%
- Pourvu toutefois que ces articles soient exemptés des droits de douanes imposés par l'article 3 de l'acte des douanes de 1915.
- Ces taxes s'appliquent du 16 février 1916.
- guerre, ont un capital de moins de \$50,000, aux compagnies d'assurances-vie, aux exploitations agricoles et aux compagnies d'élevage. On comptera cet impôt sur les profits nets des compagnies ainsi taxées. Les compagnies étrangères faisant affaires ici seront imposées en proportion de leur chiffre d'affaires ici et de leurs bénéfices totaux.
- Le capital de ces compagnies est censé être le montant du capital-actions souscrit et payé. Les profits accumulés seront compris dans ce capital. On déduira de celui-ci les dettes ou les emprunts faits par la compagnie, c'est-à-dire tout son passif.

SALLE de QUILLES

Ancienne place du "Théâtre Gaieté"

Voisin de l'Hôtel Commercial.

—OUVERTE—

LA SEMAINE LE DIMANCHE 9 a.m. à minuit Après la grand' Tél. 214 messe jusqu'à minuit

PHILIPPE LORD, PROP 24-52

Un Train du Pacifique déraile vendredi dernier, à Mascouche.

Un défaut d'aiguillage paraît être la cause initiale de l'accident.— Dégâts purement matériels.

Une catastrophe a failli se produire vendredi matin vers six heures, entre Mascouche et l'Épiphanie. Le train venant de Québec et devant arriver à 6.30 hrs à Montréal a déraillé près d'une station intermédiaire, nommée "Cabane Ronde". La locomotive qui traînait dix wagons à sa suite se mettait en mouvement quand un aiguillage ayant probablement fait défaut, les roues sautèrent hors de la voie. Tout le train fut fortement secoué. Les voyageurs bousculés crurent un instant que leur dernière heure était arrivée. Cependant le train s'arrêta; les cris des femmes et des enfants cessèrent mais ce fut une ruée vers les issues. Bientôt tout le monde était dehors, regardant l'énorme locomotive en-

core sur ses roues, crachant vapeur et fumée, tous les wagons encore intacts, malgré le terrain instable sur lequel ils venaient de rouler. Plusieurs roues et essieux avaient cependant été un peu tordus.

La première pensée des employés de la compagnie fut pour le chauffeur et le mécanicien. On les crut d'abord blessés. Il n'en était rien, tous deux étaient restés à leur poste. Le mécanicien avait à temps fermé les valves et prévu toutes complications.

Un message télégraphique fut immédiatement envoyé à Montréal d'où l'on dépêcha un train de secours avec de la nourriture pour les passagers qui devaient être plusieurs heures en retard. Ce train

n'est arrivé en ville qu'à 11.15 hrs. Il avait à son bord tous les voyageurs venant de Québec. Ces derniers paraissaient heureux d'être indemnes après une telle aventure. Tous sont d'avis qu'ils ne doivent la vie qu'au peu d'élévation de la voie en cet endroit et surtout à l'allure lente du train.

Retour du Cardinal Bégin.

S. E. le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec, est arrivé à New-York aujourd'hui à bord du paquebot français "Espagne" de Bordeaux. Il doit partir aussitôt pour Québec.

TEL. 90



M E N U

TEL. 90

Chocolat chaud. Nous avons aussi les buffets par excellence de Cambridge, Maryland, que nous vendons 25c la chop.

Bovril chaud.

AGENT POUR LES CHOCOLATS NEILSON ET GANONG
VENDUS A 20, 40, 60 ET 80 CTS LA LB.

..... LE RESTAURANT LE PLUS CHIC DE LA VILLE CHEZ

M. STAVROS & CO., 13 Rue Notre-Dame, Joliette.

TEL. BELL 120 B. de P. 29

J. E. CHAPUT

NOTAIRE

Argent à prêter par hypothèque sur terres de \$1 à \$100,000

Le Courrier de Pauline.

AVIS—Nos lectrices sont amicalement priées de prendre note que nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions qu'elles voudront bien nous poser concernant les toilettes, l'étiquette et autres sujets. Les correspondances devront être adressées: "Le Courrier de Pauline", L'Action Populaire, Joliette, P. Q.

Q.—Pensez-vous que ceux qui iront dans l'Ouest pour les récoltes, cette année, auront de bons gages?—*Un Westman.*

R.—Je puis vous dire, dès à présent, qu'on demande 30,000 hommes à Chicago et autres grandes villes américaines, pour faire les semences dans les provinces de l'Ouest. Les annonces pour les récoltes ne sont pas encore parues.

Q.—J'aimerais connaître par les lignes de votre gentil Courrier la signification des noms Stéphané, Bertha, Reina et aussi me dire si glissoire est du genre féminin ou masculin. *Une hirondelle.*

R.—Stéphané, couronne de guirlande; Bertha, brillante; Reina de reine, mot français. Glissoire est du genre féminin.

Q.—Pensez-vous qu'une tireuse de carte peut dire la vérité? 2. Que pensez-vous des personnes qui vont se faire tirer aux cartes?—*Maria et Emely.*

R.—Je pense que la tireuse de cartes doit bien rire en elle-même de ceux qui lui apportent leur argent sous prétexte de savoir le passé et le présent qu'ils devraient connaître mieux qu'elle, et le futur que les cartes sont certainement incapables de révéler.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de m'enseigner un moyen pour faire disparaître l'odeur désagréable de la gazoline dont je me suis servie pour nettoyer un manteau de mouton blanc.—*Une brunette.*

R.—Le seul moyen que je connaisse consiste à exposer une couple de jours au grand air le manteau en question.

Q.—A l'occasion de l'anniversaire de naissance de ma maîtresse que lui offrirai-je? 2. Veuillez me dire quel jour était le 25 janvier 1888.—*J'ai-me les perles.*

R.—Vous pourriez offrir un objet de piété, un article de bureau ou un volume. Le 25 janvier 1888 était un mercredi.

Q.—On me charge de vous demander le langage des timbres et s'il est d'usage de s'en servir.—*Coeur en peine.*

R.—Je ne crois pas que ce langage soit beaucoup usité mais je me rends avec plaisir à votre requête et vous trouverez ci-dessous la clé de cette méthode spéciale de correspondance.

Bonjour ma chérie (ou mon chéri). Ce timbre est placé la tête en bas à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe.

Je vous admire. Timbre à l'angle gauche supérieur, tête en haut.

Je vous aime. En ligne avec le nom et à droite placé horizontalement.

M'aimiez-vous. A l'angle supérieur droit, plus horizontalement.

Acceptez mon amour. En ligne avec le nom et à droite tête en haut.

Votre amour me ravit. A l'angle inférieur de droite, tête en haut.

Je brûle de vous voir. En ligne avec le nom, mais à gauche et placé

PENSEES

L'amour paye tous les sacrifices.

A certains moments, entre un mari et une femme d'un peu de noblesse d'âme, la franchise, la divine franchise peut seule éviter des désastres.

Les femmes expriment leur sympathie ou leur antipathie comme à leur insu, par de petits signes mystérieux qui leur échappent à elles-mêmes, mais qui n'échappent pas à des hommes attentifs.

Une femme qui a de la finesse ne

horizontalement.

La fidélité aura sa récompense. A l'angle inférieur de gauche, tête en haut.

Vous triomphez de toutes épreuves. A l'angle inférieur de gauche, tête en bas.

Mon coeur est à un autre. A l'angle gauche supérieur, collé horizontalement.

Je désire votre amitié. A l'angle supérieur de droite, tête en haut.

Je vous serai un frère ou une soeur—selon le cas. A l'angle inférieur de droite, tête en bas.

Ne m'écrivez plus. A l'angle supérieur de droite, tête en bas.

Je ne suis pas libre. En ligne avec le nom à droite, tête en bas.

Mon amour est jaloux. En ligne avec le nom à gauche, tête en haut.

Tout est rompu. En ligne avec le nom à gauche, tête en bas.

Voulez-vous m'épouser? A l'angle inférieur droit, collé horizontalement.

Ne songez pas à m'épouser. Angle inférieur gauche, tête en haut.

PAULINE.

se trompe pas sur la valeur véritable et profonde de celui qu'elle aime, et si elle aime un imbécile, elle s'en aperçoit bientôt. D'ailleurs, ça ne l'empêche pas de l'aimer.

L'avenir des maris est moins dans leurs mains que dans celles de leurs femmes. Les hommes n'ont pas toujours, réunies ensemble, les deux grandes conditions du succès: la volonté et la patience. Il faut que les femmes apportent l'une ou l'autre, souvent les deux. Il y a toujours une femme à l'origine d'une carrière d'homme, et quand l'homme part, c'est que la femme a donné le signal.

Traitement tonique pour l'estomac.

La méthode moderne est celle qui réussit le mieux pour traiter l'indigestion.

Les vieilles méthodes de traiter l'indigestion et les affections stomacales sont mises de côté. Ce qu'avaient de défectueux les anciennes méthodes, c'était que quand on arrêtait le traitement, la maladie re-

venait sous une forme aggravée.

La méthode moderne de guérir l'indigestion et autres affections stomacales, c'est de mettre l'estomac en état de faire le travail de la nature. Chaque pas vers la guérison est un pas de gagné et qu'il ne faut pas perdre de nouveau. Le retour de l'appétit, la disparition de la douleur, l'absence de gaz—voilà autant de pas vers la santé que se rappellent bien tous ceux qui ont essayé le traitement tonique. Les Pilles Roses du Dr Williams sont un remède tonique, créateur de sang, car chacun des éléments qui les constituent tend à refaire les organes de la digestion, voilà pourquoi c'est le meilleur remède pour les cas chroniques d'affection stomacale. Des milliers de cas comme le suivant prouvent comment ce traitement réussit:—Mlle Amy Browning, Cornith, Ont., dit:— "Les Pilles Roses du Dr Williams m'ont tant fait de bien que je serais ingrate de ne pas dire publiquement un bon mot en leur faveur. J'étais terriblement épuisée et mon estomac était en très mauvais état. Tous les aliments me fatiguaient et me rendaient la nourriture repugnante. Je souffrais de nausée et d'étourdissements, et de fréquents

maux de tête, et ceci fut encore aggravé par des douleurs dorsales et aux côtés. J'étais dans cet état depuis plusieurs années, et malgré les remèdes de plusieurs médecins, cela ne me faisait aucun bien. Alors j'entendis parler des Pilles Roses du Dr Williams et je commençai à en prendre. Je suis heureuse de dire qu'elles m'ont vite soulagée.

et maintenant je suis aussi bien que jamais; je puis manger toute sorte de nourriture, avec satisfaction, et n'ai pas de douleur".

Vous pouvez avoir ces pilules chez tous marchand de remèdes ou par la poste, franco, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Pour Propriétaires et Locataires.

COPIES DE BAUX POUR LOCATIONS 5 cts. LA COPIE

Copies Françaises et Anglaises.

TEL. BELL 39

CONSULTATIONS GRATUITES.

DR A. BELANGER
MEDECIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GENEREUX, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

66, Rue Mansseau, ANCIEN BUREAU DE G. A. GOULET, Joliette, P. Q.

J. B.

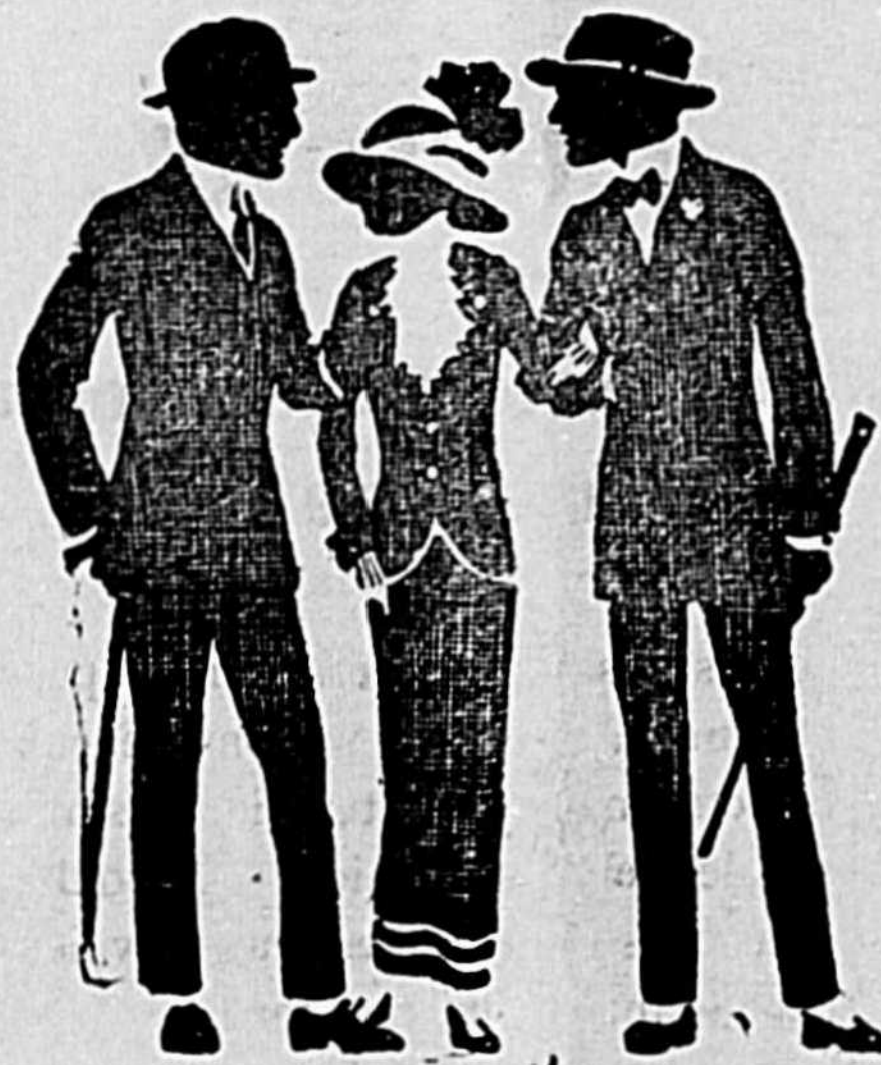
Comtois & Riopel

C'est un Homme Sage
Que Celui qui Sait ce
Dont il a Besoin, et..

Comtois & Riopel

avec si peu de crainte de se tromper, qu'il puisse se dispenser d'examiner les centaines de tissus, ou patrons choisis avec le plus grand soin, que nous dans les Styles qui font autorité. Notre son apogée. Il n'y a pas de meilleur temps et il n'y a pas à hésiter quant à l'endroit où

COMTOIS & RIOPEL,



avons ici en Complots d'Hiver et Pardessus, assortiment de Vêtements est maintenant à pour faire le choix des nouveaux Vêtements, se les procurer. C'est incontestablement chez

No 12, Place Lavaltrie.

"Le Magasin de l'Elégance et du Bon Marché"

Le Secret du Succès en Affaires.

Il faut s'entraîner aux affaires si l'on veut obtenir du succès, comme les sportsmen s'entraînent à la course, à la lutte, à la boxe, etc.

L'homme qui manque d'entraînement et de puissance trébuche en chemin, s'essouffle, gaspille son énergie et reste en arrière.

Celui qui a de l'entraînement et de la force, au contraire, se maintient dans le mouvement, conserve son énergie et reste en arrière.

Celui qui a de l'entraînement et de la force, au contraire, se maintient dans le mouvement, conserve son énergie et gagne le premier rang.

Pour obtenir de bons résultats il faut connaître les éléments des affaires et les relations qui existent

entre eux, afin d'appliquer ces connaissances à l'accomplissement de sa tâche.

L'homme d'affaires moderne est un créateur et un manipulateur d'énergie et les affaires sont, aujourd'hui, l'expression de l'endurance et de l'expérience.

L'homme d'affaires qui veut réussir doit employer son énergie avec discernement et faire le travail voulu au moment opportun. Au lieu de dormir éveillé la nuit il faut être bien éveillé pendant la journée.

Le secret du succès dans la vie est d'être prêt quand l'occasion se présente.

Pour être prêt il faut étudier, observer, voyager si possible, afin d'acquérir du jugement, de l'expé-

rience et de la sagesse.

Karl Marx a dit: "Un article utile n'a de la valeur que parce qu'en lui se trouve matérialisé le travail humain. Il a une valeur pour l'usage et pour l'échange. La valeur du travail dépend de sa capacité créatrice".

L'efficacité du travail, de l'effort sera beaucoup amoindri si l'on n'aime pas réellement la tâche que l'on fait.

Si vous n'aimez pas l'ouvrage que vous faites actuellement, c'est plutôt vous que cet ouvrage qu'il faut blâmer.

Demandez-vous: "Cet ouvrage est-il honnête? M'est-il agréable? Ai-je les qualités nécessaires pour le faire avec succès?"

Si vous pouvez répondre à ces trois questions dans l'affirmative vous n'avez aucune raison de changer d'occupation et tout doit vous porter à rester où vous êtes. Efforcez-vous, alors, de développer votre pouvoir de stabilité et votre esprit de suite.

Beaucoup de jeunes gens, malheureusement, n'ont ni le courage ni le goût de se mettre au travail sérieusement et énergiquement. Le succès, croient-ils, est trop difficile à atteindre et ils se contentent de laisser les choses aller comme le hasard le veut.

Travailler est, cependant, le meilleur moyen de passer le temps agréablement. D'ailleurs, si le monde, comme on dit, doit nous fournir ce qu'il faut pour vivre, c'est à nous de nous en emparer.

La Nature nous a donné des maisons sous forme d'arbres, de pierres

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

A une session générale du conseil municipal de la paroisse de St-Barthélemi, tenue au lieu ordinaire de ses séances, à son bureau, le sept février mil neuf cent seize, à dix heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du code Municipal de cette province.

etc., mais il nous faut les construire avec ces matériaux qu'elle met à notre disposition.

Elle nous a donné l'électricité, mais nous devons la maîtriser et l'adapter à nos machines.

Le savoir dont nous avons besoin peut être puisé dans les livres, mais il nous faut faire, pour l'acquérir, des efforts d'intelligence.

Nos vêtements sont sur les animaux et dans les champs, mais nous devons les transformer pour qu'ils répondent à nos besoins.

Tout est donc à notre disposition, mais nous ne pouvons en profiter que par notre travail. — *Le Prix Courant.*

A laquelle session sont présents: M. le Maire George Comtois et MM. les Conseillers Oscar Morel, Ephrem Allard, Joseph Brûlé, Jacques Morand, Arsène Valois, Jérôme Plante et J. Bte Boucher, tous membres du dit conseil, et formant un quorum.

Les conseillers Oscar Morel et Arsène Valois, nouvellement élus ont prêté leur serment d'office.

Le Conseiller Jacques Morand propose, secondé par le conseiller Oscar Morel, et il est résolu unanimement par le Conseil de faire le règlement suivant:

REGLEMENT No 30:

"Il est statué et ordonné par règlement que la vente des liqueurs alcooliques et enivrantes, et l'émission de licence en conséquence, soit par le présent règlement prohibé dans la Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, dans le Comté de Berthier, en vertu et en exécution de la section quinziesme du titre quatrième des statuts réformés de la Province de Québec 1909".

Sur motion du conseiller Jacques Morand, secondé par le conseiller Oscar Morel, il est résolu unanimement par le Conseil, que le règlement ci-dessus soit soumis à l'approbation des électeurs Municipaux de la dite Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin, au bureau du dit conseil, le seize de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

(Signé) Geo. COMTOIS, Maire

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

VRAI EXTRAIT des délibérations du conseil Municipal de la paroisse de St-Barthélemi, dont je suis le dépositaire comme secrétaire de ce dit conseil.

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

51-4

(o)

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

crétaire trésorier du Conseil Municipal de la susdite paroisse de St-Barthélemi, que ce dit conseil, à sa session du sept de février courant 1916, a adopté et passé un règlement prohibant dans cette Municipalité, la vente de liqueurs alcooliques et enivrantes et l'émission de licence à cet effet, et a ordonné que ce dit règlement soit soumis à l'approbation des dits électeurs de cette municipalité, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin au bureau du dit conseil dans le Bureau de Rouleau & Rouleau, Notaire, le seizième jour du mois de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

En conséquence une assemblée des dits électeurs municipaux est par les présentes convoquée pour les fins susdites, par moi soussigné, pour le dit SEIZE de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

Donné sous mon seing à St-Barthélemi, le onze février mil neuf cent seize.

(Signé) J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier du conseil municipal de la Paroisse de St-Barthélemi.

51-4

(Vraie copie)

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier du conseil municipal de la Paroisse de St-Barthélemi.

51-4

La Salle de Quilles de M. Lord

devient de plus en plus populaire.

M. Lord offre à tous les groupes de Joliette de former des clubs, et il sera heureux de donner des prix aux clubs prépondérants dans des parties qui auront lieu sous peu. Nul doute que cette offre sera acceptée d'emblée par nos amateurs de quilles et que nous compterons sous peu une ligue de la cité.

Tous les amateurs y sont cordialement invités.

51-4

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

crétaire trésorier du Conseil Municipal de la susdite paroisse de St-Barthélemi, que ce dit conseil, à sa session du sept de février courant 1916, a adopté et passé un règlement prohibant dans cette Municipalité, la vente de liqueurs alcooliques et enivrantes et l'émission de licence en conséquence, soit par le présent règlement prohibé dans la Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, dans le Comté de Berthier, en vertu et en exécution de la section quinziesme du titre quatrième des statuts réformés de la Province de Québec 1909".

Sur motion du conseiller Jacques Morand, secondé par le conseiller Oscar Morel, il est résolu unanimement par le Conseil, que le règlement ci-dessus soit soumis à l'approbation des électeurs Municipaux de la dite Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin, au bureau du dit conseil, le seize de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

(Signé) Geo. COMTOIS, Maire

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

VRAI EXTRAIT des délibérations du conseil Municipal de la paroisse de St-Barthélemi, dont je suis le dépositaire comme secrétaire de ce dit conseil.

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

51-4

(o)

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

crétaire trésorier du Conseil Municipal de la susdite paroisse de St-Barthélemi, que ce dit conseil, à sa session du sept de février courant 1916, a adopté et passé un règlement prohibant dans cette Municipalité, la vente de liqueurs alcooliques et enivrantes et l'émission de licence en conséquence, soit par le présent règlement prohibé dans la Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, dans le Comté de Berthier, en vertu et en exécution de la section quinziesme du titre quatrième des statuts réformés de la Province de Québec 1909".

Sur motion du conseiller Jacques Morand, secondé par le conseiller Oscar Morel, il est résolu unanimement par le Conseil, que le règlement ci-dessus soit soumis à l'approbation des électeurs Municipaux de la dite Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin, au bureau du dit conseil, le seize de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

(Signé) Geo. COMTOIS, Maire

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

VRAI EXTRAIT des délibérations du conseil Municipal de la paroisse de St-Barthélemi, dont je suis le dépositaire comme secrétaire de ce dit conseil.

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

51-4

(o)

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

crétaire trésorier du Conseil Municipal de la susdite paroisse de St-Barthélemi, que ce dit conseil, à sa session du sept de février courant 1916, a adopté et passé un règlement prohibant dans cette Municipalité, la vente de liqueurs alcooliques et enivrantes et l'émission de licence en conséquence, soit par le présent règlement prohibé dans la Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, dans le Comté de Berthier, en vertu et en exécution de la section quinziesme du titre quatrième des statuts réformés de la Province de Québec 1909".

Sur motion du conseiller Jacques Morand, secondé par le conseiller Oscar Morel, il est résolu unanimement par le Conseil, que le règlement ci-dessus soit soumis à l'approbation des électeurs Municipaux de la dite Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin, au bureau du dit conseil, le seize de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

(Signé) Geo. COMTOIS, Maire

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

VRAI EXTRAIT des délibérations du conseil Municipal de la paroisse de St-Barthélemi, dont je suis le dépositaire comme secrétaire de ce dit conseil.

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

51-4

(o)

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

crétaire trésorier du Conseil Municipal de la susdite paroisse de St-Barthélemi, que ce dit conseil, à sa session du sept de février courant 1916, a adopté et passé un règlement prohibant dans cette Municipalité, la vente de liqueurs alcooliques et enivrantes et l'émission de licence en conséquence, soit par le présent règlement prohibé dans la Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, dans le Comté de Berthier, en vertu et en exécution de la section quinziesme du titre quatrième des statuts réformés de la Province de Québec 1909".

Sur motion du conseiller Jacques Morand, secondé par le conseiller Oscar Morel, il est résolu unanimement par le Conseil, que le règlement ci-dessus soit soumis à l'approbation des électeurs Municipaux de la dite Municipalité de la paroisse de St-Barthélemi, par un vote à cet effet, qui sera donné au poll tenu pour cette fin, au bureau du dit conseil, le seize de mars prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi.

(Signé) Geo. COMTOIS, Maire

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

VRAI EXTRAIT des délibérations du conseil Municipal de la paroisse de St-Barthélemi, dont je suis le dépositaire comme secrétaire de ce dit conseil.

J. E. ROULEAU, Secrétaire-trésorier.

51-4

(o)

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de ST-BARTHELEMI.

Aux Habitants et Electeurs Municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Barthélemi.

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné, par moi soussigné, François Ephrem Rouleau, se-

Le Pacifique Canadien.

Depuis le 1^{er} octobre les trains circulent comme suits

DEPART DE JOLIETTE (la semaine seulement)

7.00 a.m. Pour Montréal et toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à St-Martin Jct pour Ottawa, Labelle et les stations intermédiaires.

10.25 a.m. Pour Archambault et Lanoraie, faisant raccordement pour Québec, Grandes Piles, Grand'Mère et toutes les stations intermédiaires.

11.25 a.m. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

4.00 p.m. Pour Montréal, avec raccordement à St-Martin Jct pour St-Jérôme, Ottawa.

7.25 p.m. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

ARRIVENT A JOLIETTE

7.00 a.m. De Saint-Félix et Saint-Gabriel.

10.10 a.m. De Montréal et les stations intermédiaires.

11.25 a.m. De Montréal.

4.00 p.m. De Saint-Gabriel et Saint-Félix.

7.25 p.m. De Montréal et les stations intermédiaires.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.10 a.m. Arrive de Montréal pour Saint-Gabriel.

6.45 p.m. Arrive de Saint-Gabriel pour Montréal.

N. B. Pour autres informations s'adresser à l'agent le plus rapproché.

J. E. POIRIER.

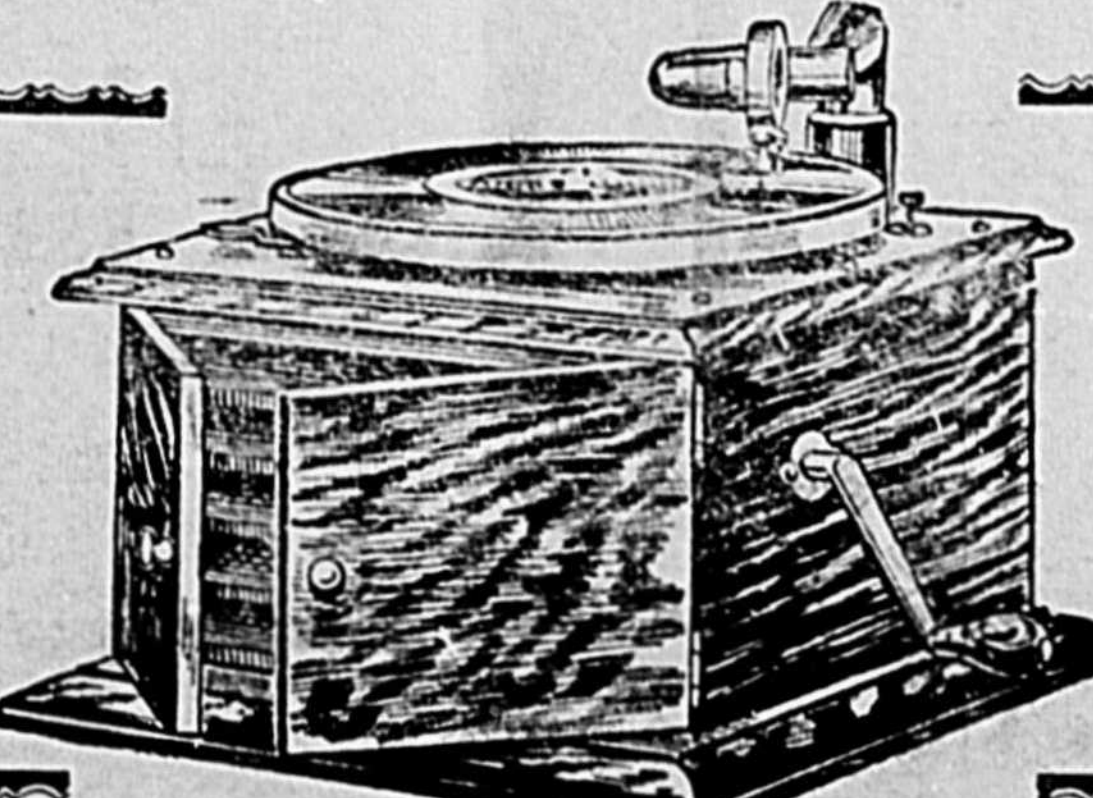
TéL. Bell 89
EPH'EM BOLDUC
No 86 Rue Manseau
a toujours en mains
les
Charbons de toutes qualités
aux meilleurs prix du
marché.
45-Jno

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET L'EXTRAIT DE MALT DOW

Les Consommateurs ne pouvant acheter de leur dépositaire local les marques "DOW", peuvent s'adresser au "Département des Commandes par la Poste", - - - 38 Carré Chaboillez, MONTREAL.

TEL. BELL BUREAU 49 RESIDENCE 200
Dr G. M. Blondin
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h.
21 Place Lavaltrie Joliette

Victrola IV: \$21
Qui ne serait pas heureux de recevoir un Victrola pour Cadeau?
Il combine en un cadeau magnifique tout le plaisir et tout le bonheur que vous souhaitez à chaque membre de la famille.



Nous nous ferons un plaisir de jouer n'importe quelle musique que vous désirerez entendre. Venez et vous êtes les bienvenus.
Nous avons aussi en mains: Articles de toilette, Parfums, Poudre de toilette, Brosses à cheveux, Peignes, etc, qui seront certainement appréciés comme cadeaux.
N'oubliez pas que nous avons l'agence de la MAISON MCKENNA LTD. Fleuriste de Montréal, et que nous pourrions vous fournir les fleurs naturelles que vous désirez aux mêmes prix qu'à Montréal.
J. T. GAUDET, PHARMACIEN, Notre-Dame JOLIETTE, Que

TéL. Bureau 110. Résidence 273
DR L. L. BENNY
Chirurgien-Dentiste
Au-dessus de la Pharmacie Gaudet, dans le bloc A. A. Boucher,
25, rue Notre-Dame, Joliette

CE QUI SE PASSE dans les PAROISSES de NOTRE DISTRICT

SAINT PAUL.

Décès.— Naissances et sépultures.

—Jeudi dernier est décédée à Joliette Mlle Angelina Perrault, à l'âge de 49 ans.

Ses funérailles ont eu lieu en cette paroisse le 12 courant.

—Le 25 janvier, l'épouse de M. Arthur Forget, un fils qui a reçu au baptême les noms de Léon Jean Paul. Parrain et marraine: M. Léon Forget et sa dame.

—Le 27 janvier, l'épouse de M. Emile Rouleau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Madeleine Françoise Henriette. Parrain et marraine: M. Stanislas Jetté et sa dame.

—Le 31 janvier, l'épouse de M. Joseph Payette, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Jean Baptiste Paul Léo. Parrain et marraine: M. Médéric Lachapelle et sa dame.

—Le 5 février, l'épouse de M. Alphonse Perrault, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Yvonne. Parrain et marraine: M. Ovide Coderre et sa dame, de St-Jacques.

—Le 6 février, l'épouse de M. Adrien Lafortune, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Annette Germaine. Parrain et marraine: M. Eloi Perreault et Mlle Anny Jetté.

—Le 6 février, l'épouse de M.

Euclide Sansregret, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Hervé Léo. Parrain et marraine: M. Joseph Laurin et sa dame.

—Le 10 février, l'épouse de M. Philias Lacombe, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Thérèse Françoise. Parrain et marraine: M. Camille Lacombe et sa dame.

—Le 25 janvier est décédée Flore Lafortune, enfant de M. Adrien Lafortune, à l'âge de 2 ans.

—Le 5 février est décédée Madeleine Fiset, enfant de M. Octavien Fiset de St-Thomas, à l'âge de 16 mois. La sépulture a eu lieu en cette paroisse.

—Le 11 février, est décédée Yvonne Gravel, boucher de Joliette, à l'âge de 4 ans, 6 mois.

Sainte Elisabeth.

Soirée et Mariage.

—Dimanche dernier eut lieu chez M. Falardeau Gadoury de Berthier, une soirée de chant et de musique. On remarquait au nombre des invités M. E. Lavallée, Mlles B. et A. Lavallée de St-Norbert; MM. Rondeau et R. Dauphin, télégraphiste; R. Brissette, Mlles Dauphin, A. et L. Brissette, inst. de Berthier; MM. A. Bourassa et N. Brizard de St-Cuthbert; MM. L. V. et R. Comartin, E. et Joe. Lavallée, P. Bourret.

—Dimanche dernier eut lieu chez M. Falardeau Gadoury de Berthier, une soirée de chant et de musique. On remarquait au nombre des invités M. E. Lavallée, Mlles B. et A. Lavallée de St-Norbert; MM. Rondeau et R. Dauphin, télégraphiste; R. Brissette, Mlles Dauphin, A. et L. Brissette, inst. de Berthier; MM. A. Bourassa et N. Brizard de St-Cuthbert; MM. L. V. et R. Comartin, E. et Joe. Lavallée, P. Bourret.

J. et R. Guilbeault, Mlles N. et A. Belhumeur, O. Morel, B. Laferrière de Ste-Elisabeth. La soirée s'est terminée à une heure assez avancée; les invités sont retournés enchantés de l'hospitalité bienveillante de M. Gadoury.

—Dimanche dernier, MM. Euclide Lavallée, Zénon Gervais et O. Morel ainsi que Mlles Valéda et Lucienne Comartin sont allés rendre visite aux amies de Sorel.

—Lundi dernier fut célébré le mariage de M. H. Joly avec Dame Vve A. Défond de Berthier. A cette occasion plusieurs invités se rendirent à la demeure de M. X. Joly, père du marié. On remarquait MM. J. Joly, Joe Chaput, O. Comartin, P. Marcoux de St-Cuthbert, O. Casaubon et leurs dames; Mlle Marguerite Joly et Eva Chaput MM. J. et W. Joly, J. et H. Guilbeault.

Repentigny.

Décès.— Naissance.

—Le 10 février a eu lieu en l'église de cette paroisse, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, le service de Mlle Eléonore Christie, âgée de 76 ans. Le deuil était conduit par M. Bélanger. Les porteurs étaient MM. E. Sénécal, F. Contant, J.-Bte Provost, U. Sincerny, M. Lareau et U. Benoît. La quête du service a été faite par Mlles Diane et Aurore Dufort, nièces de la défunte.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mlles Maria et Méline Rivest, ainsi que leur frère Benjamin étaient en promenade à la ville la semaine dernière.

—Le 9 février, l'épouse de M. Napoléon Lamarche, une fille qui a reçu au baptême les noms de Rosiane Yvette. Parrain et marraine: M. J. Lapointe et Mlle Rosiane Desjardins.

Ste-Emélie de l'Énergie

On fête leur retour.—Au Conseil et Assemblée du Cercle Agricole le 23

—Dimanche dernier il y avait grand dîner chez M. Zéphirin Pelland à l'occasion du retour de M. et Mme Odilon Bonin. Plusieurs personnes avaient été conviées au banquet; nous remarquons Mlles Antoinette Forest, Estelle Coutu, Marie Pelland; MM. Emilien Forest, Omer Pelland, Jos. Beaudry et MM. H. Desrosiers et A. Rondeau et leurs dames.

Tous les covives prirent part à la soirée qui s'écoula trop rapidement au goût de chacun.

—La première assemblée du conseil municipal depuis l'élection des nouveaux conseillers n'a pu avoir lieu, faute de quorum. La nomination du maire dut par conséquent être remise à une assemblée ultérieure.

Le conseil municipal n'est pas le seul à voir ses assemblées peu nombreuses; le Cercle Agricole souffre aussi de cette maladie. Il espère tout de même qu'à son assemblée du 23 courant, il y aura assez de membres en règle et présents pour élire son bureau de direction de l'année courante. A l'ordre du jour de cette assemblée il y aura les grains de semence et les engrais chimiques.

St-Liguori

Mariage.

—Mardi le 8 courant, M. Edouard Nadeau de Ste-Mélanie, conduisait à l'autel Mlle Blanche Nadeau, fille de M. Alexis Nadeau de St-Liguori.

Il y eut grandes réceptions chez les parents des mariés.

Nous présentons à M. et Mme Nadeau nos meilleurs vœux de bonheur.

Saint Roch de l'Achigan

Imposantes funérailles.

—Lundi le 7 février est décédée en cette paroisse Domithilde Rivest, épouse de feu Louis Deslongchamps à l'âge de 94 ans. Les funérailles ont eu lieu ici jeudi le 10 courant à 9½ hrs au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Des-

longchamps, son petit-fils, assisté des abbés Josaphat Dufort et Olaus Plante, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient Eugène, Edouard, et Henri Deslongchamps, Avila, Ubald et J. Wilfrid Beaudoin, petits-fils de la défunte. Suivaient la dépouille mortelle ses trois fils Avila, Jos. et Noé Deslongchamps et sa fille Mme Roch Beaudoin. Parmi l'assistance nous remarquons Albert, Arthur et Jos. Deslongchamps, Alp. et J. E. Beaudoin, MM. Bienvenu et Desrochers, et Louis Martin ses petits-fils; Jos. St. Amour, son gendre; André Bertrand, Jos. Giroux et Roch Beaudry ses neveux. George Martel, Henry Ethier, M. Parent etc.

Saint Jean de Matha

Incendie.—De retour.

—M. et Mme Louis Durand sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Joseph Houle sont également de retour d'une promenade à Montmorency.

—Vendredi soir vers cinq heures, un incendie s'est déclaré chez M. Napoléon Charbonneau, marchand général de cette paroisse. Malgré la bonne volonté des personnes accourues sur les lieux, on ne put réussir à éteindre l'élément destructeur. Une grange avec tout son contenu: foin, avoine, instruments aratoires, etc. furent la proie des flammes. Les dommages s'élèvent à plus de \$1,000. Nos sympathies à M. Charbonneau.

Ste-Marie Salome.

En visite.—Naissance.—Deux anniversaires de mariage.

—M. Alcide Granger et son beau-frère M. Gareau de St-Victor d'Alfred, Ont. sont en visite chez leurs parents de Ste-Marie Salomé.

—MM. Alphonse Laurin, Henri Gaudet, Louis Joseph Gaudet et leurs dames et Mme Ernest Hébert sont allés rendre une visite à M. Chs Emond, boucher de Terrebonne.

—Mme Octave Brien et sa fille Anita, ainsi que Dame Vve Sifroy Brien, sont allées, samedi dernier, au Sault au Récollet, au Noviciat des RR. FF. de Saint Gabriel, rendre une visite à M. Paul Brien, élève de cette institution.

—Le 11 février, l'épouse de M. Médéric Lamer, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Germaine Léona. Parrain et marraine: M. Hector Dupras et Mlle Germaine Gaudet.

—Le 11 février, l'épouse de M. Joseph Richard, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Irma Luciana. Parrain et marraine: M. Jos. Larivière et Mlle Maria Richard, cousin et sœur de l'enfant.

—Mercredi dernier le neuf février, M. Arthur Granger et son épou-

UN TONIQUE IDEAL

Lorsque vous avez la tête fatiguée et pesante, la langue chargée, et que vous vous sentez épuisé et bon à rien sans savoir réellement ce qui vous affecte, il est probable que tout ce qu'il vous faudra pour vous restaurer la santé et la force, sera quelques doses d'un remède tonique, digestif et certain, tel que le Sirop de la Mère Seigel. Prenez le après chaque repas durant quelques jours et remarquez le grand bien qu'il fera à votre digestion au foie et aux intestins, comment il restaurera une activité calme et salutaire à ces organes importantes et ainsi il vous rendra capable de gagner plus de vigueur, d'activité et de santé.

SIROP DE LA MERE SEIGEL

La nouvelle bouteille de \$1.00 contient trois fois plus que la bouteille d'essai se vendant 50c.

se dame Elodie Gaudet, fêtaient leur 25 ième anniversaire de mariage; par une curieuse coïncidence Mme Granger se trouvait à célébrer son 50 ième anniversaire de naissance jour là même. De riches cadeaux leur furent offerts par leur nombreux invités qui s'amuserent jusqu'à l'aurore du lendemain.

—Le même soir, M. Ernest Lord et sa dame Emma Lépine chômaient leur dixième anniversaire de mariage. Une bourse bien garnie leur fut présentée avec divers autres cadeaux, par leurs parents et amis conviés pour la circonstance.

St-Ignace du Lac.

Nouveau maire.—Maladie.—De passage.

—M. Félix Fréchette a été élu maire de la paroisse en remplacement de M. Anatole Gaudet.

—M. Joseph Beauré de cette paroisse, et autrefois de Joliette, est dangereusement malade. Malgré son grand âge, on conserve l'espoir de lui conserver la vie.

—M. James Désy, toiseur de la "Laurentide Co.", est de passage en notre paroisse pour recevoir les billets actuellement sur le Lac Ignace.

St-Cléophas.

Mariages.— Naissance.

—Mardi le 8 courant, M. Philippe Rondeau de Willow Bunch, Sask conduisait à l'autel Mlle Albina Pelland, fille de M. Paul Pelland.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Clovis Rondeau, vicaire au Saint Esprit, frère du nouveau marié. La grand'messe fut servie par M. Léon Ducharme comme diacre et M. Elie Poitras curé de la paroisse.

Nous présentons à M. et Mme P. Rondeau nos meilleurs vœux de bonheur.

—Le même jour M. Wilfrid Pelland, cultivateur, conduisait à l'autel Mlle Anna Laferrière, fille de M. Henri Laferrière de St-Félix.

La bénédiction nuptiale a été don-

née par M. l'abbé Martel, curé de la paroisse.

Nous présentons à M. et Mme Wilfrid Pelland nos meilleurs vœux de bonheur.

A l'occasion du mariage de ses deux enfants M. Paul Pelland donna un grand banquet auquel assistaient plus de 60 convives. M. Pelland sut si bien réjouir ses invités qu'ils ne se séparèrent que le lendemain emportant de cette réunion de parents et d'amis le meilleur souvenir.

—Le 13 courant, l'épouse de M. Médéric Poirier, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph Jean Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Martineau, beau-frère et sœur de l'enfant.

—Lisez toujours L'Action Po-

pulaire si vous voulez être au cour-

rant des événements qui se passent

à Joliette.

HEADLIGHT OVERALLS

(Union Made)

"A smile of satisfaction with every pair"



Look for this ticket

Guaranteed the best overalls you ever bought or money back after 30 days wear.

J. Claude Barrette
Place Lavaltrie
JOLIETTE.

Morgan & Lavery

AVOCATS-PROCUREURS
Suite 620, Edifice Transportation.
120, RUE ST-JACQUES, JTT
Tel. Bell Main 2670. Cable Cadnor.

E. A. D. Morgan,
Salluste Lavery, B. C. L.

M. Lavery a son bureau du soir:
1, St-Thomas, Longueuil.

29, Rue St-Paul. Tél. Bell 267.

LE

Restaurant Condrain

EST OUVERT.

Nous en profitons pour remercier tous les anciens clients et espérons que, comme par le passé, ils viendront nombreux à notre restaurant, s'approvisionner de tout ce dont ils auront besoin en fait de Cigares, Cigarettes, Liqueurs douces, etc. Repas servis à toute heure. Les ordres seront chaque jour, pris et livrés à domicile avec le plus grand soin. Nous avons également un grand assortiment de "candies" et chocolats de différentes marques. D'ici peu, la Maison Condrain tiendra les premiers fruits, légumes et salades de la saison

ET REPRENDRA LA

Vente du Poisson

TOUTES LES SEMAINES

KODAK

Voulez-vous être à l'abri du froid qui est toujours à craindre à cette saison-ci ?

Procurez-vous un **Protecteur en feutre** Et aussi une **Veste en Chamois**
pour POUMONS. Pour Messieurs et Dames.

Nous tenons un bel assortiment de ces deux articles en pharmacie. Venez les voir — cela ne coûte rien — et si vous décidez d'essayer à les porter, vous ne voudrez plus vous en passer tant le confort que cela donne est grand.

La Pharmacie Rivest

Coin Ste-Marie et St-Viateur.

TEL. BELL 257

111 B. DE P. 100

EN FACE DE L'ACTION POPULAIRE

PARFUM

Papeterie.

Saint Alexis.

Naissance.— Election du Maire.

—Le neuf février, l'épouse de M. Amédéo Vincent, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Gilberte Fernande. Parain et marraine: M. et Mme Joseph Bazinet de Joliette.

—A une récente assemblée du conseil municipal la lutte a été assez chaude entre deux candidats aspirants à la mairie messieurs Stanislas Allard et Alfred Archambault. La majorité du conseil s'est rangée

du côté de M. Archambault et celui-ci a été élu maire pour l'année courante.

Jeudi dernier un bon nombre d'amis se sont rendus à la résidence de M. Archambault pour le féliciter de son élection à la mairie. Comme toujours, M. Archambault sut faire preuve d'une hospitalité accueillante et remercia cordialement ses amis des bons sentiments qui lui furent exprimés. A une heure assez avancée les visiteurs se retirèrent enchantés de leur soirée.

Nous espérons que l'administration de M. le Maire Archambault sera fertile en améliorations de pro-

grès pour la paroisse. Il peut être assuré d'avance que les conseillers et les contribuables l'appuieront toujours dans cette voie.

:(o):

St-Chs de Mandeville

Choix du maire et du secrétaire-trésorier.

—A l'assemblée générale du conseil de cette paroisse, tenue lundi le 14 février 1916, M. Amédée Sylvestre a été réélu maire de la dite municipalité, à l'unanimité de ses collègues, et le notaire J. A. Gadoury de St-Gabriel de Brandon a été ré-

engagé comme secrétaire-trésorier au prix de \$125.00 par année.

L'assemblée plutôt courte, après avoir adopté certaines mesures de routine, a été ajournée "sine die".

:(o):

St-Jacques de l'AchiganProvince de Québec
Municipalité de la Paroisse de
St-Jacques, Co. Montcalm

A une session spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Jacques, tenue sous la présidence de M. le Maire Ludger Marion, le treizième jour de février mil neuf cent sei-

ze, il a été unanimement résolu :

Sur proposition du conseiller Marcel Plouffe, secondé par le conseiller Adrien Foucher, que ce conseil a appris avec un vif regret le décès de M. Magloire Gagnon, rentier de cette paroisse et père de M. Trefflé Gagnon, membre de ce conseil, et offre ses sympathies les plus sincères à M. le conseiller Trefflé Gagnon.

Sur proposition du conseiller Elzéar Léveillé, secondé par le conseiller Aristide Venne que copies des présentes résolutions soient transmises à M. le Conseiller Trefflé Gagnon ainsi qu'aux journaux pour

publication.

Donné à St-Jacques, ce quinzième jour de février, mil neuf cent seize.

J. O. E. FOREST, Sec.-Trés.

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de
St-Jacques, Co. Montcalm

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Jacques, tenue le trentième jour de janvier mil neuf cent seize, sous la présidence de M. le Maire Ludger Marion il a été proposé par le conseiller Adrien Foucher, secondé par le conseiller Aristide Venne que ce conseil offre ses sympathies les plus sincères à M. Henri Marsolais, ancien maire de cette municipalité, à l'occasion de la mort de son frère, Monsieur l'abbé Albert Marsolais curé de St-Pascal.—Adoptée.

Il est proposé par le conseiller Trefflé Gagnon, secondé par le conseiller Elzéar Léveillé que copies des présentes résolutions soient transmises à M. Henri Marsolais ainsi qu'aux journaux, pour publication.—Adoptée.

J. O. E. FOREST, Sec.-Trés.

:(o):

St-Henri de Mascouche.

En visite.—Prochain mariage.—Changement de propriété.

—Mlle Béatrice Rhéaume de la rue Joliette de Montréal est passée deux semaines chez ses oncle et tante, M. et Mme L. A. F. Crépeau.

—On annonce le mariage de M. Albert Crépeau, cultivateur, avec Mlle Dumont de St-Lin, pour le 29 février.

—M. J. I. Leblanc a vendu sa propriété et son magasin à M. Jos. Desormiers qui en a pris possession samedi dernier. M. Desormiers qui était cultivateur a mis sa terre en vente. Voir l'annonce plus bas.

TERRE A VENDRE—Très belle terre à vendre, à 3 miles de l'église, près de l'école, de la forge, du mou-

lin à scie et farine, magasin, à 1½ mile de la station du C. P. R. Eau d'aqueduc, etc. Mesure 100 arpents en culture et une très belle sucrerie de 18 arpents avec évaporateur tout neuf, maison et dépendances en très bon ordre. Cette propriété mesure 634 arpents de largeur, et peut faire deux bons établissements. Prix: \$13 500. S'adresser à J. W. Beaudoin, notaire, ou au propriétaire Jos. Desormiers. St-Henri de Mascouche. j. TERRE A VENDRE aux grandes prairies, rang du Grand Côteau, voisine de Dame Vve Jos. Archambault 90 arpents en superficie, avec terre à bois, sucrerie avec cabane et fourneau en bon état, maison et dépendances en bon ordre. Eau aqueduc, 2 milles de la station, 3½ milles du village, 15 arpents de l'école, 15 arpents de la buanderie, à 1 mille de la forge, magasin, moulin à scie et farine. S'adresser au propriétaire Wilfrid Dumond, St-Henri de Mascouche. 51-2

MAGNIFIQUE TERRE A VENDRE—Grandeur 230 arpents; belle sucrerie de 1500 coulisses, cabane et évaporateur. Cette propriété est située à 1½ du village, tout près du moulin à scie et farine. Bonne et grande maison avec cave en ciment et bons bâtiments; eau d'aqueduc dans la maison et toutes les dépendances. Cette terre est exempte de rentes seigneuriales ayant fait partie du domaine du seigneur Pangman. Conditions faciles à prompt acheteur. Cette ferme est claire de toute hypothèque. Vendra avec ou sans roulant. S'adresser au propriétaire Calixte Corbeil. 51-2

BEI EMPLACEMENT A VENDRE, dans le village de St-Henri de Mascouche, comprenant bonne maison avec cave 8 pieds de hauteur, grange, écurie, hangar, eau d'aqueduc et trois arpents de terre à jardinage, très bien clôturé. Prix \$2,400 S'adresser à M. John Bourgoin, St-Henri de Mascouche. 51-2

CRANDE

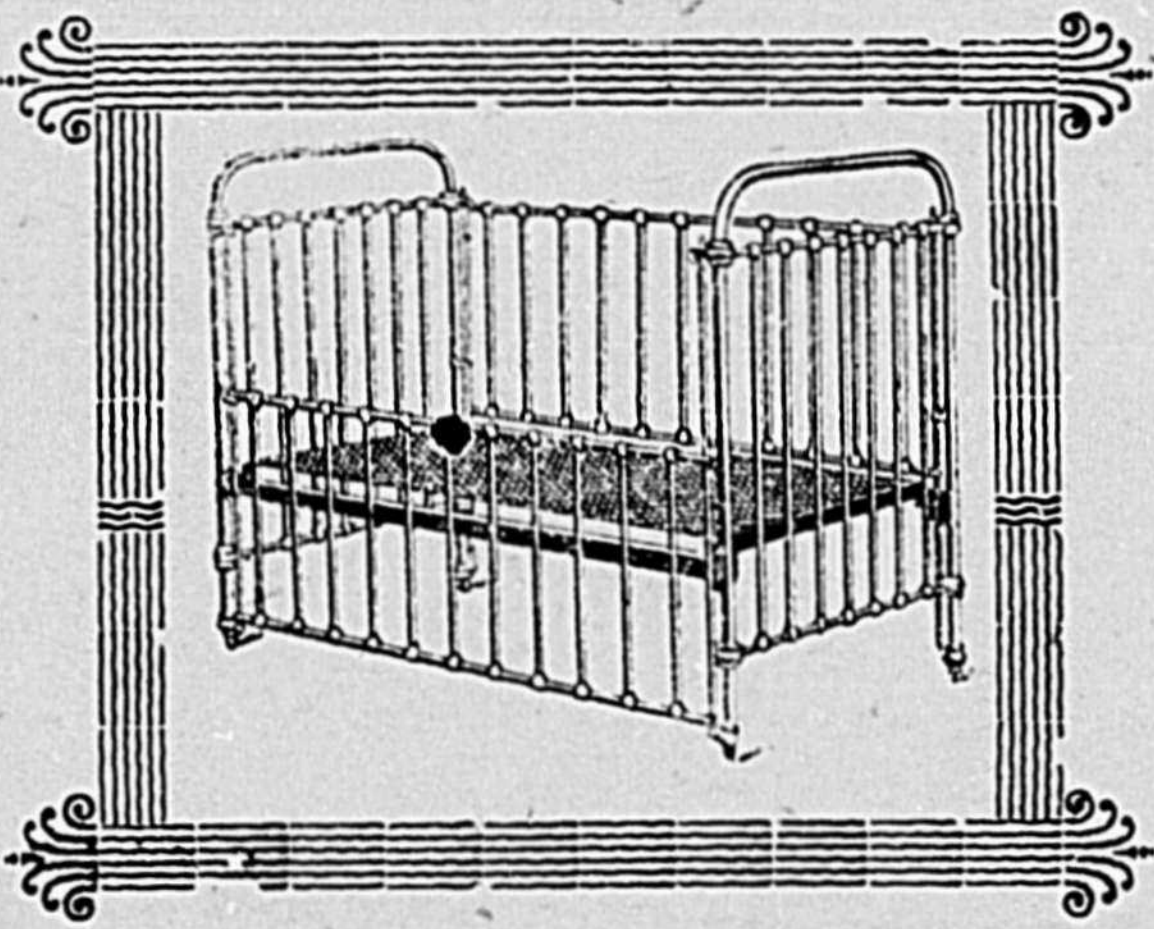
VENTE DE MEUBLES

M. ALEX. MASSICOTTE

faisant désormais seul le commerce de meubles au No 72 Rue Manseau, invite tout le public de la Ville et du District de Joliette, à visiter son établissement.

LES MEUBLES SONT DE DERNIER GOUT

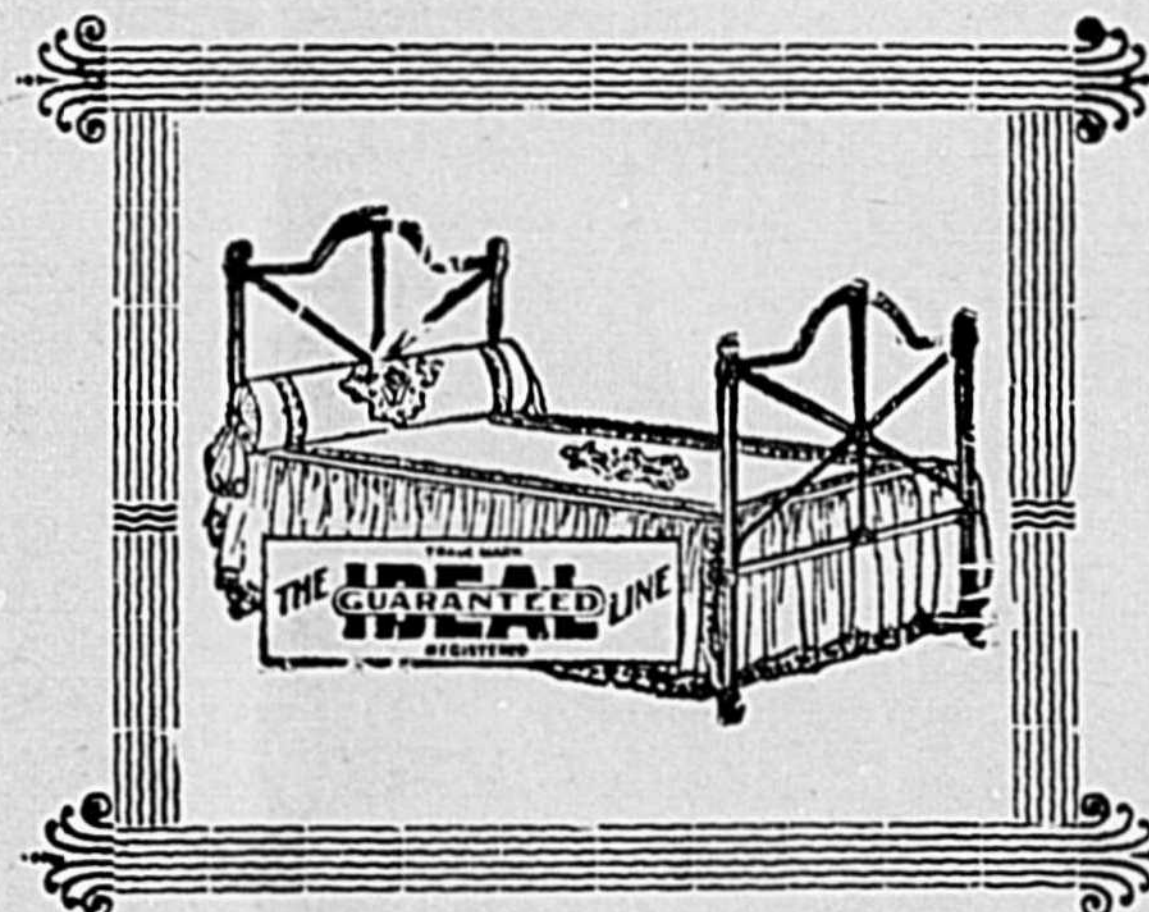
Inutile d'acheter à Montréal ou à Québec, vous trouverez tous les meubles les plus confortables en Acajou, en Chêne, Couchettes de cuivre, etc.. etc.



LES PRIX SONT NÉCESSAIREMENT

Moindres que dans les centres, les dépenses d'administration étant moins considérables.

En plus d'ici au 18 mars tout client aura droit à une réduction de 15 p. c.



Alexandre Massicotte

MARCHAND DE MEUBLES

No 72, Rue Manseau, Ancienne Place d'Affaires de C.-A. Goulet, JOLIETTE, Qué

TELEPHONE BELL 338

Entrepreneur de Pompes Funebres

Prix Très Modérés et Justes

Voitures de Louage pour Compagnies et Mariages.

Aussi voitures à tous les trains

TEL. BÉLL 212]



Achète aussi les Peaux Vertes comme à l'ordinaire.

ARTHUR MARCIL

— CHARRETIER —

50, St-Pierre, Joliette, P. Q.

26-28 etc

Le 1er mars prochain

M. EUGENE RIVEST
ouvrira un magasin de

Ferblanterie et Plomberie

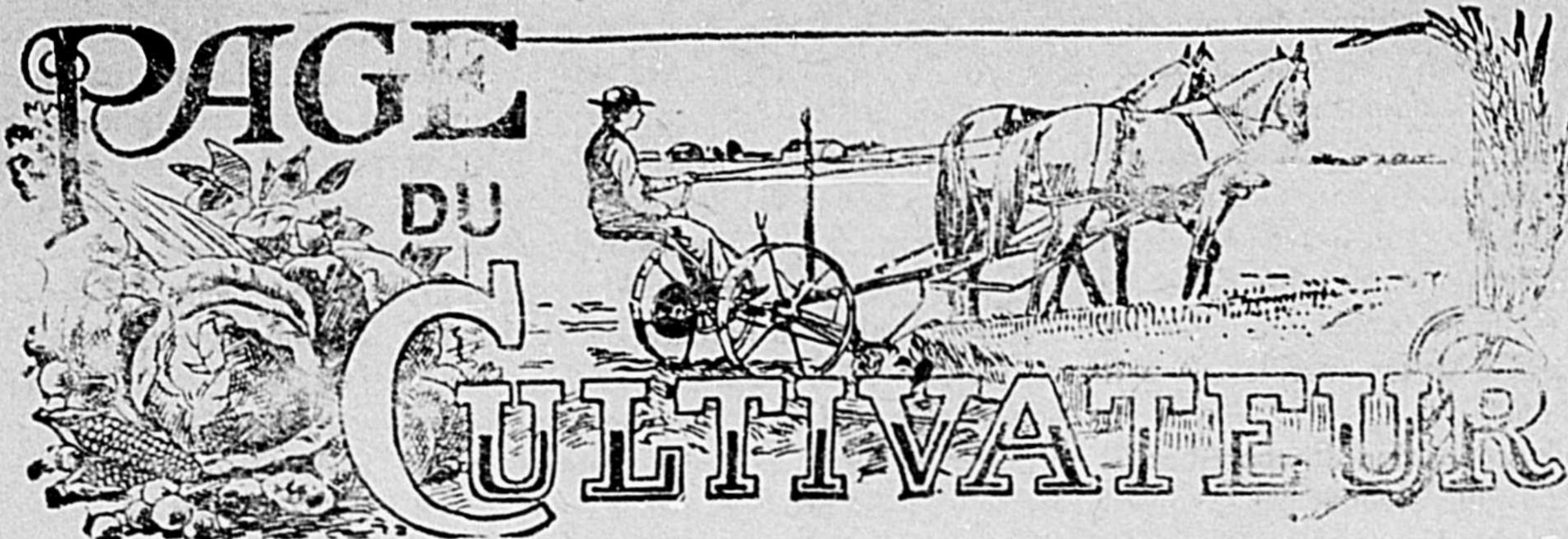
à l'ancien marché Bourget

Au No 29, Place Bourget.

M. RIVEST s'occupera de tous les travaux de Ferblanterie et Plomberie, de Couvertures, d'ouvrages de Corniches, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

51-2



L'Hygiène de la Parturition

(Ecrit spécialement pour "L'Action Populaire").

Voici l'époque où vont naître en quantité, dans toute la région, les petits veaux, agneaux et porcs, et plus tard viendront les poulains. Mes nombreux amis lecteurs de l'Action Populaire, me permettront sans doute de leur offrir quelques conseils qui leur feront éviter bien des malheurs s'ils veulent prendre les précautions indiquées.

La première chose est d'offrir à toutes les mères un logement convenable, c'est-à-dire exempt d'humidité et d'air impur, résultat facilement obtenu par un bon système de ventilation et de nombreux châssis placés de telle façon que les rayons solaires pénètrent facilement à l'intérieur du logement.

La ventilation doit cependant être obtenue sans aucun courant d'air, car rien n'est plus dangereux au moment de la parturition que le refroidissement subit. Evitez donc de laisser la porte grande ouverte, habitude beaucoup trop commune chez certains cultivateurs dès l'arrivée des jours ensoleillés du printemps. Les châssis devraient être arrangés de façon à pouvoir s'ouvrir du dehors en dedans et de haut en bas en ayant soin de n'ouvrir les châssis qu'à moitié afin de les faire servir de brise-vents. Si dans tous les cas, la température intérieure devient trop élevée et qu'il faille laisser la ou les portes ouvertes, ayez soin de mettre une couple de pieds en avant de chaque porte un brise-vent dont la hauteur dépassera celle des animaux logés dans la bâtisse.

Si chaque femelle pouvait avoir pour le moment de la mise-bas un logement spécial dans la même bâtisse, mais séparé du reste du troupeau, ceci vaudrait beaucoup mieux et éviterait de nombreux accidents. C'est aussi le moment où l'observance de la propreté la plus rigoureuse est absolument indispensable si l'on veut éviter de nombreuses maladies chez les mères et chez les veaux.

Plusieurs maladies au nombre desquelles, la diarrhée et les maladies ombliques sont particulièrement dues à la malpropreté des litières où pullulent les microbes qui engendrent ces maladies. Toutes les habitations des femelles qui doivent mettre bas, doivent donc à cette époque être entretenues avec plus de soin et avec beaucoup plus de particularités qu'en aucun temps, et ce, dans toutes les parties de la bâtisse, les femelles n'habitent pas seules, il faudra nettoyer également sous les autres animaux co-habitant avec elles.

Surveillez aussi à ce moment le fonctionnement des organes digestifs chez les femelles, car la parturition sera d'autant plus douloureuse et difficile que ces organes fonctionneront mal. Chez les femelles hivernées au fourrage sec, on devra avant la mise bas, faire quelques changements aux rations et donner une certaine quantité d'aliments aqueux tel que légumes, ensilage, son humecté, etc.

Les femelles maigres et faibles par trop de parcimonie dans les rations, devront être soignées plus abondamment et recevoir des rations de nourriture concentrée, de digestion facile telle que moulée ou grain trempé quelques heures à l'avance.

Les femelles grasses ayant reçu dans les derniers mois de la gestation une nourriture abondante, devraient être mise à la diète, c'est-à-dire que quelques jours avant la mise bas, on devrait diminuer les rations afin de ne pas trop fatiguer l'estomac et ne pas exposer l'animal à une digestion laborieuse et fatigante.

Surveillez bien les mamelles, particulièrement chez les jeunes mères et surtout chez celles qui sont le mieux constituées et les plus en santé. Si les mamelles paraissent se développer outre mesure, elles deviennent dures et chaudes, il peut y avoir danger pour la mammitte ou autres maladies, dans ces cas-là particulièrement, diminuez les rations, évitez avec grand soin les courants d'air et les endroits humides. Il serait même à conseiller de prendre les moyens nécessaires pour rendre les peaux plus élastiques en induisant les mamelles d'huile d'olive chaude et en faisant le massage une couple de fois par jour, pendant les quelques jours précédant la mise-bas.

Ce massage se pratique de la façon suivante: on enduit d'abord à la main toutes les mamelles d'huile chaude puis on frictionne avec les doigts et la paume de la main, on étire les peaux en faisant bien pénétrer l'huile. On rendra ainsi le tout beaucoup plus souple, ce qui aura pour effet d'empêcher la fièvre.

Cependant, excepté dans les cas extrêmes, on devra éviter de traire les femelles avant la mise bas car si la traite a pour effet de soulager la mère, elle aura aussi pour effet de dépenser le colostrum, ce liquide spécial dont les petits auront besoin comme purgatif et première nourriture afin de préparer les organes digestifs à faire un bon travail.

Quand arrive le moment de la parturition, chez les mères, évitez les visites trop fréquentes à l'endroit où elles sont logées. Ne laissez pas les étrangers, les enfants et leurs petits amis aller à qui mieux mieux continuellement à l'étable ou à l'écurie, à la bergerie ou à la porcherie, voir si le petit veau, les petits agneaux ou les petits cochons sont arrivés. Ils auront toujours le temps de voir les petits animaux, s'ils naissent bien, et de fréquentes visites aux endroits indiqués plus haut peuvent avoir des conséquences fâcheuses comme résultat.

Surveillez vous-mêmes ou faites surveiller par quelqu'un d'expérience et qui connaît vos animaux, mais défendez l'entrée à tous ceux qui n'ont pas d'affaires et plus particulièrement aux chiens qu'à tout autre.

Evitez à ce moment les bruits insolites, tels que travaux au marteau ou à la hache, conversations à haute voix, réprimandes sévères à l'un ou quelques-uns de vos animaux.

La paix, la tranquillité, la propreté et l'air soluble feront plus, pour la naissance dans de bonnes conditions des jeunes sujets que tous les médicaments du monde. Ça ne coûte pas cher, c'est économique, rationnel et à la portée de tous.

Dans les cas où l'intervention devient nécessaire, il vaut beaucoup mieux avoir recours à un médecin-vétérinaire, que de courir le risque, en appelant les voisins, d'aggraver la situation et de mettre en danger la vie de la mère et des produits.

Le médecin-vétérinaire lui-même aura d'autant plus de chances de réussir dans les cas difficiles, que les règles énoncées plus haut auront été mieux suivies.

"ARATOR"
N. B. Dans un prochain article, je traiterai du sevrage et de l'engraissement des veaux.—"A."

La Récolte du Tabac Canadien en 1915.

En 1910 la production du tabac, en Canada, s'est élevée à 17,632,342 livres cultivées sur 18,928 arpents. Depuis lors on n'a publié aucune statistique officielle sur la culture du tabac, mais, selon les experts, on aurait récolté en 1915, dans Québec et Ontario, neuf millions de livres d'herbe à Nicot, soit 4,050,000 dans notre province et 4,950,000 chez nos voisins.

Dans l'Ontario le White Burley a beaucoup souffert de la pourriture des racines (Thielavia basicola). Cependant les types de tabac de la Virginie, cultivés habituellement dans les terres légères et bien drainées, ont produit plus qu'en 1914.

Le Tabac pour la pipe au Canada.

Selon M. T. Charlan, l'expert en tabac bien connu, il est possible d'acclimater, en moins de six semaines, au Canada, des plants de Maryland, pour la pipe, tabac très productif, assez hâtif et dont les feuilles sont minces et la couleur claire. C'est ce qui résulte des expériences faites l'année dernière.

Comme tabac pour l'intérieur des cigares, dit encore M. Charlan, nous avons le choix entre les variétés suivantes: l'Aurora, des plants de tabacs belge et le Grand Havane, en outre du Comstock et de l'Espagnol. La possibilité d'obtenir un tabac réellement aromatique et d'un goût agréable, au Canada, devient de plus en plus évidente. L'unique difficulté est la force du tabac indigène, mais cette force peut être corrigée avec le temps.

Plusieurs maladies au nombre desquelles, la diarrhée et les maladies ombliques sont particulièrement dues à la malpropreté des litières où pullulent les microbes qui engendrent ces maladies. Toutes les habitations des femelles qui doivent mettre bas, doivent donc à cette époque être entretenues avec plus de soin et avec beaucoup plus de particularités qu'en aucun temps, et ce, dans toutes les parties de la bâtisse, les femelles n'habitent pas seules, il faudra nettoyer également sous les autres animaux co-habitant avec elles.

Surveillez aussi à ce moment le fonctionnement des organes digestifs chez les femelles, car la parturition sera d'autant plus douloureuse et difficile que ces organes fonctionneront mal. Chez les femelles hivernées au fourrage sec, on devra avant la mise bas, faire quelques changements aux rations et donner une certaine quantité d'aliments aqueux tel que légumes, ensilage, son humecté, etc.

Les femelles maigres et faibles par trop de parcimonie dans les rations, devront être soignées plus abondamment et recevoir des rations de nourriture concentrée, de digestion facile telle que moulée ou grain trempé quelques heures à l'avance.

Les femelles grasses ayant reçu dans les derniers mois de la gestation une nourriture abondante, devraient être mise à la diète, c'est-à-dire que quelques jours avant la mise bas, on devrait diminuer les rations afin de ne pas trop fatiguer l'estomac et ne pas exposer l'animal à une digestion laborieuse et fatigante.

Surveillez bien les mamelles, particulièrement chez les jeunes mères et surtout chez celles qui sont le mieux constituées et les plus en santé. Si les mamelles paraissent se développer outre mesure, elles deviennent dures et chaudes, il peut y avoir danger pour la mammitte ou autres maladies, dans ces cas-là particulièrement, diminuez les rations, évitez avec grand soin les courants d'air et les endroits humides. Il serait même à conseiller de prendre les moyens nécessaires pour rendre les peaux plus élastiques en induisant les mamelles d'huile d'olive chaude et en faisant le massage une couple de fois par jour, pendant les quelques jours précédant la mise-bas.

Ce massage se pratique de la façon suivante: on enduit d'abord à la main toutes les mamelles d'huile chaude puis on frictionne avec les doigts et la paume de la main, on étire les peaux en faisant bien pénétrer l'huile. On rendra ainsi le tout beaucoup plus souple, ce qui aura pour effet d'empêcher la fièvre.

Cependant, excepté dans les cas extrêmes, on devra éviter de traire les femelles avant la mise bas car si la traite a pour effet de soulager la mère, elle aura aussi pour effet de dépenser le colostrum, ce liquide spécial dont les petits auront besoin comme purgatif et première nourriture afin de préparer les organes digestifs à faire un bon travail.

Quand arrive le moment de la parturition, chez les mères, évitez les visites trop fréquentes à l'endroit où elles sont logées. Ne laissez pas les étrangers, les enfants et leurs petits amis aller à qui mieux mieux continuellement à l'étable ou à l'écurie, à la bergerie ou à la porcherie, voir si le petit veau, les petits agneaux ou les petits cochons sont arrivés. Ils auront toujours le temps de voir les petits animaux, s'ils naissent bien, et de fréquentes visites aux endroits indiqués plus haut peuvent avoir des conséquences fâcheuses comme résultat.

Province de Québec Municipalité de la paroisse de ST ROCH DE L'ACHIGAN

Requête à l'effet qu'il soit tenu un bureau de votation relativement au règlement de prohibition soumis à l'approbation des électeurs de la paroisse de St Roch de l'Achigan dans le comté de l'Assomption.

Les soussignés électeurs municipaux ayant la qualité voulue, de la paroisse de St-Roch de l'Achigan, comté de l'Assomption, demandent par les présentes qu'il soit tenu un bureau de votation aux termes de la section quinziesme, du chapitre quinquiesme, du titre quatriesme des statuts refondus de Québec, 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adopteront ou non, en vertu et exécution de la dite section, le règlement suivant que nous soumettons par les présentes à leur adoption, savoir:

"La vente des liqueurs enivrantes et l'émission de licences en conséquence sont par le présent règlement, prohibées dans la municipalité de St Roch de l'Achigan, comté de l'Assomption, en vertu et en exécution de la section quinziesme, du chapitre quinquiesme, du titre quatriesme des Statuts Refondus de Québec, 1909".

En foi de quoi nous avons apposé nos seings aux présentes en la paroisse de St Roch de l'Achigan, ce vingt unième jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent seize.

(Signé) L. F. Bonin, curé, T. Dagenais Ptre, anc. curé, X. Duval, A. Laviolette, J. Albert Allaire, Roch Vézina, J. Evariste Beaudoin, Alfred Rivest, témoin: Simon Forest; Joseph Deslongchamps, Ulric X Taillon, témoin: Simon Forest; L. M. Dagenais, Hermas X Duval témoin: Simon Forest; Hilarion Lafortune, Noé St-Germain, Aidéric St André, Azarie Majeau, Mathias Lapierre, Clovis X Perreault témoin: Simon Forest; J. B. Gagnon, J. Wilfrid Marien, Paul Faucher, F. X. Labelle, Noé X Deslongchamps, témoin: Simon Forest; Edgar Archambault, Ernest Bélanger, Georges Bélanger, T. Renaud, Joseph Prévost, Oscar X Roch, témoin: Simon Forest, Joachim X Lévesque, témoin: Simon Forest; Z. Lamarche, Hermas Gibouveau Charles X Gibouveau, témoin: Simon Forest; Léandre Miron, J. C. Gibouveau, Edmond Bélanger, Jos Vézina, Louis Vézina, Joseph Vézina, témoin: Simon Forest; Henri Magnan, Arthur Duval, Félix Muloin, Josaphat Lamarche, George Forest, Simon Forest.

Je soussigné Simon Forest, bourgeois, de la paroisse de St Roch de l'Achigan, dans le comté de l'Assomption, déclare solennellement que les signatures qui paraissent au bas de la requête qui précède, sont vraies, ont été apposées là en ma présence et sont au meilleur de ma connaissance celles d'électeurs municipaux de la paroisse de St Roch de l'Achigan et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de la loi de la preuve en Canada; et j'ai signé à St Roch de l'Achigan, ce 21 janvier 1916.

Déclare devant moi Juge de Paix à St Roch de l'Achigan ce vingt et un janvier 1916.

(Signé) J. A. Labrèche, J. P. Vraie copie

J. H. Lafortune, Sec. Trés. C. M. St Roch.

Je soussigné, J. H. Lafortune Secrétaire-Trésorier du conseil municipal de la paroisse de St Roch de l'Achigan, certifie que la présente requête avec l'attestation des signatures m'a été remise le vingt-un janvier, mil neuf cent seize.

(Signé) J. H. Lafortune, Sec.-Trés. C. M. St-Roch

(Vraie copie) J. H. Lafortune, Sec.-Trés. C. M. St-Roch.



Un REMEDE pour le RHUMATISME. Attaquez le mal dans sa racine, supprimez la cause, en détruisant les germes du mal, à l'aide du Nouveau Spécifique des MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES. LE SIROP GAUVIN pour le RHUMATISME et hâtez votre guérison! Le SIROP GAUVIN est composé d'Escalop, de Chlorodyne, de Bromoforme, de Gomme d'Epipette, et de Cerisier Sauvage, les remèdes reconnus et prescrits par les Maîtres de la Science Médicale comme étant les plus actifs et les plus sûrs dans le traitement du Rhume, de la Tox, de la Bronchite, de l'Enrouement, et de toutes les Maladies des Bronches et des Pouxmons. En Vente Partout: 25c la Bouteille. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada

Aux habitants et électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Roch de l'Achigan.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, par le soussigné J. H. Lafortune, Secrétaire Trésorier de la dite municipalité:

Que la requête ci-dessus signée demandant que le règlement compris dans la dite requête, soit soumis à l'approbation des électeurs municipaux de cette municipalité, en vertu de la section quinziesme du chapitre quinquiesme du titre quatriesme des Statuts Refondus de Québec 1909 m'a été délivrée et a été reçue par moi le vingt-unième jour de janvier mil neuf cent seize;

En conséquence une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité de la paroisse de St-Roch de l'Achigan, aura lieu, le treizième jour de mars, mil neuf cent seize, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du Secrétaire-Trésorier sous signé, à St-Roch de l'Achigan; au fins de tenir un bureau de votation dans le but de décider si le règlement soumis par la dite requête te qu'il appert ci-dessus doit être adopté ou non par les électeurs municipaux de cette municipalité.

Donné à St-Roch de l'Achigan, ce vingt-septième jour de janvier mil neuf cent seize.

(Signé) J. H. Lafortune, Sec.-Trés. C. M. St-Roch

(Vraie copie) J. H. Lafortune, Sec.-Trés. C. M. St-Roch.

LE SAMEDI (19 Février 1916)

Extrait du sommaire: L'Épuration à Montréal, par F. de Verneuil. Le phare, poésie. Coups de Piton. L'Ecrin aux Perles. Les aventures de Charlie Chaplin. L'ours du Bois-Brûlé, nouvelle comico-dramatique, par Louis Roland. Profession de foi. L'escargot et le loup. Désir satisfait. Au Fil de la Plume: L'art d'être aimé. Contes: La fortune d'Ivan. Les Fourberies de Renardeau. Tribune féminine. Historiettes, mots d'esprit, anecdotes diverses chroniques théâtrales et d'hygiène concours avec prix et notes encyclopédiques. Suite du beau roman: Sacrifice d'amour, par Paul Bertnay. En vente, 5 cts le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires.

TAPISSERIES

en Gros et Détail: Des tapisseries d'une valeur de 15, 20 et 25 cts, vont seront vendus pour 3 à 10 cts; dans les patrons les plus appropriés pour toutes sortes d'appartements. Profitez de l'occasion: c'est chose qui ne s'est jamais vue à Joliette. Pour vous convaincre, venez voir chez:

T. LEMAY 69, DeLanaudière, -- Joliette. En face de A. Bazinet, meublier. Téléphone 310.

L. B. FONTAINE, AGENT GENERAL D'ASSURANCES POUR LE COMTE MONTCALM. Sur la Vie — Contre le Feu — les Accidents — la Maladie — Bris de Glace — Responsabilité de Patrons. Représentent seulement les plus fortes Compagnies Anglaises, Américaines, Canadiennes. TAUX LES PLUS BAS. — RENSEIGNEMENTS GRATUITS. BUREAU: 87-JACQUES L'ACHIGAN, Rue conduisant à la Station du C.N.C.R.

RHUMATISME. Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechute, aux premières douleurs, n'hésitez pas à prendre L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Jos Comtois. DE SAINT BARTHELEMI, P. Q. Prix: \$2.50 la bouteille. Consultations à domicile, par correspondance ou chez moi. DEPOSITAIRE A JOLIETTE: Pharmacie Conrad L. Rivost, 78 RUE ST-VIEVEUR OGDIN PLACE STE-MARIE.

En vente aux bureaux de "L'Action Populaire"

MAISON A Louer. HOUSE To Let. 5 cts 9 x 13. DEFENSE DE PASSER SUR CE Terrain. CHAMBRE LOUER. Chambre à oue: Maison de Pension. Room to et AND Boarding House. Maison de Pension POUR ECOILIERS 5 cents. 10 x 13. MAISON A vendre ou à louer. HOUSE For sale or to let. 50 cents. 22 x 28. STRICTEMENT ARGENT COMPTANT. 50 cents. 22 x 28. PAS DE CREDIT CASH ONLY 10 CENTS. MAGASIN LOUER. STORE TO LET. UPPER PART TO LET. Hart de Kistner A LOUER.

14, Rue Manseau. Coin Ste-Anne. U. Durand ELECTRICIEN. Installations électriques de toutes sortes pour lumières et moteurs. Réparations garanties. Prix modérés. Assortiment de lampes à bas prix.

Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

BAZAR

—DE—

L'Hopital Saint-Eusebe

—DU—

14 AU 18 FEVRIER 1916

PROGRAMME

VENDREDI 18

Dernier Jour.

ENCAN ET TIRAGE DES LOTS

- NOTA.
1. L'Entrée des Salles du Bazar, rue St-Barthélemy.
 2. Les portes seront ouvertes durant les cinq jours, depuis 10hrs a.m. jusqu'à 5hrs p.m. Le soir, réouverture à 7hrs.
 3. Le prix d'entrée est fixé à 10 sous. Il sera remis à chacun une carte valable pour ce même montant à un lot de bazar qui sera tiré à la fin de chaque soirée.

CANADA: Six mois \$0.50
Un an 1.00
ETATS-UNIS: Six mois 0.75
Un an 1.50

L'ACTION POPULAIRE

"L'Action Populaire"

compte actuelle-
ment plus de...

5.000 Lecteurs.

VOL. III, No 51.

JOLIETTE, JEUDI, 17 FEVRIER 1916.

DEUX SOUS LE NUMERO

EN VILLE

—On a commencé à transporter les matériaux de construction pour la nouvelle église de la paroisse St-Pierre.

—Un grand carnaval de raquette aura lieu dans la ville de Sorel le dimanche 27 février prochain. Un grand nombre de clubs de la province y prendront part. Notre club local qui a été spécialement invité, s'y rendra avec corps de clairons et tambour en tête pour cette fête de nos amis de Sorel.

—Les amis de M. J. S. Desrochers, marchand de cette ville, se sont réunis samedi soir dans la salle du marché pour lui faire leurs souhaits et lui présenter un magnifique cadeau à l'occasion de son mariage avec Mlle Henriette Martin, fille de M. A. Martin, arpenteur de cette ville, qui a lieu lundi matin à l'évêché.

M. J. E. Rivest, notaire, se fit l'interprète des amis pour communiquer au héros de la fête tous leurs vœux de bonheur et de prospérité. Des discours furent aussi prononcés par MM. Alex. Guibault, J. Ad. Dubeau, Dr J. C. Bernard, Horace Beaumier, Ernest Hébert et autres.

Un grand nombre d'amis étaient présents à cette réunion. Il y eut chant et musique et le tout se passa agréablement.

M. et Mme J. S. Desrochers sont partis lundi matin pour leur voyage de noces à Québec. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

—Le comité des finances de la ville s'est assemblé lundi soir pour voir aux moyens à prendre pour la perception des nombreux arriérés de taxes, et par là combler une grave injustice dont un grand nombre de citoyens avaient à juste titre raison de se plaindre.

—Certaines candidatures semblent se dessiner pour les prochaines élections de la Chambre de Commerce de cette ville. On semble vouloir donner plus d'activité à l'avenir à cette association d'hommes d'affaires, afin de promouvoir davantage les intérêts commerciaux de la ville et du district de Joliette.

—Les funérailles de Mme Jérôme Mireault, ont eu lieu lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous présentons à la famille nos plus sincères sympathies.

—On nous annonce que la Compagnie No 2 du 206me régiment canadien-français, actuellement en formation sous le commandement du lieutenant colonel Pagnuelo sera caserné à Joliette. La compagnie No 1 de ce régiment sera stationnée à Valleyfield; la compagnie No 3 à St-Jérôme et la compagnie No 4 à Montréal. Lorsque le camp de Valcartier sera ouvert au printemps, ce régiment sera transporté à ce camp central. Ce sera une aubaine d'avoir cette compagnie dans nos murs pendant quelques mois, car une compagnie doit probablement se composer de 250 hommes en temps de guerre

à part les officiers.

—La paroisse de Ste-Julienne aura une licence d'hôtel. La Cour de révision composée des honorables Juges Archibald, Demers et Charbonneau, vient de mettre de côté le règlement municipal du conseil du comté de Montcalm, défendant d'y mettre des licences pour la vente des liqueurs enivrantes. La décision de la Cour a confirmé le jugement de la Cour supérieure de Joliette, accordant l'émission d'un bref de mandamus à M. Delphis Ethier, hôtelier de Ste-Julienne, contre le percepteur du revenu provincial M. J. S. Boulet. Le requérant s'était présenté avec un certificat du conseil de Ste-Julienne. Le percepteur refusa, alléguant le règlement du Conseil du Comté. L'honorable Juge Archibald s'est déclaré dissident.

—M. l'abbé Dupuis de Montréal, a donné une conférence dimanche soir à la cathédrale sur la musique religieuse. La nouvelle chorale des dames et demoiselles de cette ville sous la direction de madame J. Chis Bernard chanta le salut solennel. C'était la première fois que cette chorale chantait en public, elle a eu des débuts très heureux et nous la félicitons de son succès.

—M. le Magistrat Lacroix est en ville cette semaine pour affaires de la Cour.

—On dit que la banque Royale se construira prochainement un magnifique édifice dans notre ville.

—Mme Ernest Condrain vient de se rendre propriétaire du Restaurant du Peuple sur la rue St Paul, qui était tenu par M. Léon Lavigne.

—On dit que la construction sera assez considérable ce printemps, spécialement dans la partie nord de la ville et de l'autre côté de la rivière, par suite des nouvelles industries qui entreront en opérations dans le cours de la prochaine saison.

—Les libéraux ont tenu une grande assemblée dimanche dernier au Théâtre Gaieté. Cette assemblée, qui réunissait près de mille libéraux de Joliette et des paroisses environnantes, fut très enthousiaste.

On y décida la formation d'un comité composé de libéraux de la ville et des paroisses du comté, devant voir à l'organisation des forces libérales à la ville et à la campagne. Le comité doit se réunir sous peu, et nous aurons alors l'occasion d'y revenir plus longuement.

—M. J. E. Lavallée, asst-comptable à la Cie Bédard de l'Assomption, était de passage au milieu de nous dimanche dernier.

—La fleur est augmentée à \$3.40 de \$2.65 qu'elle se vendait il y a quelques mois.

Le pain se vend à Joliette 17 cents. La plupart de nos boulangers se sont approvisionnés avant la hausse.

—Le notaire Gaston Beaudoin tient maintenant son bureau, au No 19 rue Manseau, porte voisine du bureau de l'avocat H. Trudeau. Téléphone Bell 216. 50-4

Saint-Damien

Va et vient.—Naissance.—Fête chez le nouveau maire.

—M. Joseph Comtois, ecclésiastique au grand séminaire de Montréal fils de M. Louis Comtois, est en vacance pour quelque temps dans sa famille.

—Nous apprenons avec regret le départ de Mlle Alba Gadoiry pour le noviciat des Sœurs des SS. Coeurs de Jésus et Marie.

—MM. Alphonse Boucher et Aldéric Dénommé ainsi que Mlles Anna Dénommé et Anna-Marie Mondor et Mme Omer Dénommé sont revenus enchantés d'un récent voyage de quelques jours à Joliette.

—Mlle Laura DeGrandpré est revenue de Montréal mardi dernier pour prodiguer ses soins à sa jeune sœur malade Emilienne. Cette maladie retarde pour quelque temps le départ de la famille Emilien de GrandPré pour les Etats-Unis.

—Mme Vve Simon Provencal est

de retour de Joliette après un séjour de deux mois passé chez son petit-fils M. Hétu. Mme Provencal demeure actuellement chez sa fille Mme Ludger Duperreault.

—Le 13 courant, un certain nombre d'amis se réunissaient chez M. Siméon Lafrenière pour le féliciter à l'occasion de sa nomination au poste de maire de cette paroisse qu'il occupe pour la seconde fois.

De St-Gabriel on remarquait: MM. A. Gadoiry, N. P., Damase Lavallée, Arthur Champagne, et leurs dames ainsi que MM. Aimé Lavallée, Norbert Provost, Edouard Beausoleil et Joseph Brûlé.

De St-Damien: MM. et Mmes Isaïe Provost, Camille Bolduc, Wilfrid Dandonneau, Mme Willy Lammarre et M. Olympe Provost. En plus toutes les familles Lafrenière.

M. le notaire Gadoiry se fit l'interprète de tous pour féliciter le nouveau maire. M. S. Lafrenière, qui n'est jamais embarrassé pour parler en public, remercia en termes choisis et appropriés. Tous se retirèrent à une heure très avancée dans

la nuit, emportant de cette soirée le meilleur souvenir.

—Le 29 janvier, l'épouse de M. Georges Gouin, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph François Clarens. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Bruneau.

(o)

St-Gabriel de Brandon.

Voyage aux Etats-Unis.

—Après cinq mois de vacances aux Etats-Unis, Mlle Eva Brisson nous est revenue enchantée de son voyage. Elle a passé cinq semaines à Oakland Beach chez deux de ses oncles, résidant près de cette belle plage. Elle visita ensuite successivement Newport, Moosup, Providence Pawtucket, Woonsocket, Oneyville, Webster, Cambridge, Boston et Lowell où dans la plupart de ces villes elle compte des parents. L'anxiété de la revoir a fait rendre à Joliette plusieurs de ses amis accompagnées de sa sœur.



LES PRIX DU CUIR SONT MONTES

VOUS CRAIGNEZ CETTE HAUSSE DES PRIX?

... J'AI UN STOCK CONSIDERABLE DE ...

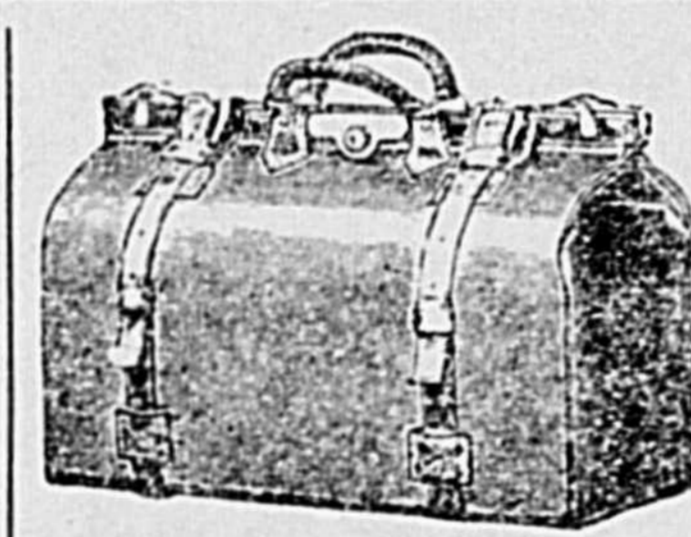
Harnais doubles et Simples, Gants et Mitaines, Valises, Robes de Voitures, Selles, Sellettes, Brides, Licoux, Fournitures pour Selliers, Cuirs à Harnais, Grelots, Clochettes, Rugs et Couvertures à Chevaux

Acheté avant la guerre et qui sera vendu au même prix qu'en 1914.

Ayant des contrats avec les tanneries les plus importantes d'Ontario, j'ai pu obtenir ces cuirs aux prix de 1913 et 1914. Cette marchandise s'écoule rapidement; hâtez-vous de vous procurer tous les articles de cuir. — Les prix du cuir montent.

NOE LAFRENIERE
SELLIER

No 23, Place Lavaltrie, Joliette.



En côté du Marché, près de la Banque Hochelaga.

... Pour les Beurriers ...

Parchemins fournis et imprimés en noir ou bleu.

8x11		9x12	
500	\$1.50	500	\$ 2.00
1000	2.00	1000	2.50
5000	8.25	5000	11.00
10000	16.00	10000	19.00

Enveloppes fournies et imprimées.

500	\$1.50	5000	\$ 8.00
1000	2.00	10000	14.00

Nos Parchemins sont garantis ne pas tacher le Beurre.

—S'ADRESSER A—

"L'ACTION POPULAIRE"

TEL. BELL 270. B. P. 160

51, St-Viateur, JOLIETTE,

Petites Annonces

25 cts par 35 mots; 1 cent par mot additionnel.

A LOUER—Un beau et grand magasin, situé place Lavaltrie, là où est le bureau de poste actuellement, avec système à eau chaude, aussi plusieurs logements privés et autres magasins sur la rue Notre Dame. Aussi maison à vendre ou à louer située sur la rue St-Barthélemy. S'adresser à Arn. Lachapelle, bijoutier, Joliette.

ON DEMANDE une servante chez M. H. Beauchamp, 20 Place Lavaltrie.

—M. Arthur Bazinet ayant vendu son stock à M. Ludger Beauregard, demande à tous ceux qui auraient quelques comptes chez lui, de vouloir bien les régler d'ici un mois. Après cette date tout compte sera mis en collection. 50-2

LA COMPAGNIE ACME GLOVE Works a le plaisir d'annoncer qu'à partir du 1er mai prochain elle achètera les peaux et la laine au plus haut prix. 50-5

UN JEUNE HOMME désirant apprendre le métier de ferblantier et de plombier trouverait de l'emploi en s'adressant à M. Eugène Rivest ferblantier No 29 Place Bourget.

Un Prêtre Torturé
Pendant plus de 12 ans, M. l'abbé J. Duval fut atteint de surdité grave avec bourdonnements d'oreilles désespérants. Après avoir tout essayé sans succès, il réussit enfin à se guérir, en 2 mois, par un procédé simple, rationnel et peu coûteux, qui sera indiqué GRATUITEMENT dans un but charitable, par le Laboratoire Saison, Paris, France. Depot au Canada: Auralose Depot, 1133 St-Jacques, Montréal.

JE SOUSSIGNE, Avila Coutu, demeurant dans la ville de Joliette, donne avis par les présentes que je ne veux être responsable d'aucune dette que mes enfants mineurs pourront contracter à n'importe quel titre que ce puisse être.

Avila COUTU
Joliette le 7 février 1916. 50-4

"L'Action Populaire donne son attention, particulière aux questions locales et importantes de Joliette. C'est ce qui lui a valu l'augmentation considérable de ses lecteurs.

A VENDRE à bonnes conditions ou à échanger pour une propriété de ville. Une terre située à 4 milles du village Ste-Béatrix, environ même distance du village St-Jean de Matha, dans la concession Lamothe, contenant 6 arpents de largeur sur 35 1/2 de profondeur, avec magnifiques dépendances, installations de l'eau dans la maison ainsi que dans les bâtiments, au moyen d'un puits à vent. S'adresser à G. C. M. Coutu, marchand, Joliette. 50jno

—Maison à vendre à quatre logis rapportant 8% d'intérêt. \$1,000 comptant, balance à 6%. S'adresser à M. Jos. Duval, Lanoraie Station.

ACCORDEUR DE PIANOS.

Pour l'accordage de vos pianos, adressez-vous à
Arthur Beauséjour
ACCORDEUR DIPLOME
St-Ambroise de Kildare
Ouvrage garanti—Prix modérés

LA SÉCURITÉ du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie.

J. O. McCARTHY, Président.
J. P. LAPORTE, M. D., Joliette, P. Q. Directeur.

Dans la vie de tout homme sérieux il vient un temps où il s'arrête et se demande: "A part mes succès personnels, qu'ai-je fait pour le bien de l'Humanité en général?"

Le Professeur dit: "J'ai apporté la lumière de l'éducation et de l'instruction à quiconque a voulu m'entendre!"

Le Médecin dit: "J'ai sauvé la vie de bien des gens qui jouissent encore du bonheur terrestre!"

Le Ministre de Dieu dit: "J'ai prêché l'Evangile de Dieu à tous ceux qui ont voulu m'entendre et par là j'ai contribué ma faible part au salut de leur âme!"

Tout cela, c'est beau, c'est bien. C'est autant de bonnes actions à leur crédit, et leur conduite leur a attiré le respect et l'admiration.

Mais voilà ce que l'Agent d'Assurance-vie peut et pourra dire à son tour: "Je n'ai pas attendu que l'on vienne et que l'on m'écoute, mais je suis allé à eux et leur ai fait comprendre les bénéfices illimités de l'Assurance-vie. J'ai rendu les terreurs et les anxiétés de la Mort moins terribles, en apportant la tranquillité d'esprit chez les uns, et une vieillesse heureuse chez les autres. J'ai prêché l'Evangile de l'Assurance-vie à ceux dont le manque d'éducation refusait de prime abord à en comprendre toute la valeur,—car ce n'est pas tout de sauver son âme, en laissant derrière soi la pauvreté et la misère. J'ai contribué à la nourriture et aux vêtements des Orphelins. J'ai contribué à leur donner l'instruction nécessaire pour les aider à gagner leur vie. J'ai rendu douce les années du vieillard. J'ai sauvé les femmes et les filles du bourbier. J'ai sauvé la situation financière de milliers de pères et d'époux. J'ai chassé le loup de la faim de milliers de foyers. Enfin, j'ai volé le Pénitencier, la Prison et l'Orphelinat de beaucoup de pensionnaires.

"Eh! qu'est-ce que cela a coûté? Quelques cigares de moins, quelques verres de whisky de moins!"

Un Agent d'Assurance-vie qui peut parler de même de ses actions n'a pas besoin de piédestal autre que ces mêmes actions, lesquelles ont apporté avec elles leur propre récompense.

A. E. LAFOND, SURINTENDANT.

J. O. CORNELLIER, Gérant de District, 32 St-Chs-Berromé, JOLIETTE

Annoncez dans "L'Action Populaire"

Tél. Bell 94.

B. de P. 70.

J. Conrad Perrault

AGENT D'ASSURANCES

SUCCESSEUR DE E. G. PICHE & CIE

Vie, Accidents, Responsabilité de Patrons, Courtier en Immeubles.

Porte voisine de la Banque Nationale.